



LE CHAMELIER



ASSOCIATION DES ANCIENS DU 1/RMT "DIVISION LECLERC"

OCT - NOV - DEC

1982

Numéro 021

SOMMAIRE

- Dates à retenir	2
- Propos en guise d'Editorial	3
- La 2ème D.B.	4
- Guitoune du IV/R.M.T.	5
- Livre de Poche "Général LECLERC"	5
- Fondation Général LECLERC	6
- Appel du FONDS HISTORIQUE	6-7
- Diner Amical du I/R.M.T.	7
- Jumelage de SAINT-GERMAIN avec TEMARA	8-9
- Courrier de la C.C.R.	9
- Journal de Marche du I/R.M.T.	10-II-I2-I3
- Haut-DAHOMÉY - Mars 1952	I4-I5
- La Revue Historique des Armées	I6
- Informations - Décorations	I7-I8-I9
- Courrier des Lecteurs	I9
- Etablissements Familiaux de Vacances	20
- Potins et Nouvelles	2I
- Bernard MEUNIER n'est plus	22
- Liste des Membres du Conseil d'Administration de la 2ème D.B.	23

VENDREDI 26 NOVEMBRE à 19 heures, à la
VENTE DE CHARITE - Poste de Versailles -,
nous COMPTONS sur votre PRESENCE à
TOUS pour notre
GRAND DINER AMICAL
VENEZ NOMBREUX....

DATE à RETENIR ...

Dimanche 10 Octobre 1982

- Inauguration d'une stèle à la mémoire du Général LECLERC à POISSY.
Organisation d'un Rassemblement à cette occasion par nos camarades de l'Amicale des YVELINES.

Samedi 23 Octobre 1982

- A 12 heures, GUITOUNE des ANCIENS du IV/R.M.T. et du GROUPEMENT MASSU en INDOCHINE.
Maison des Anciens de la 2ème D.B.
35, rue de Miromesnil 75008 PARIS

Jeudi 18 Novembre 1982

- 18 heures 30, réunion de Bureau des Anciens du I/R.M.T. Les Anciens qui souhaitent y assister sont cordialement invités.
Maison des Anciens de la 2ème D.B.
35, Rue de Miromesnil 75008 PARIS.

Vendredi 26, Samedi 27,
Dimanche 28 Novembre 1982

- VENTE DE CHARITE DES ANCIENS DE LA 2ème D.B.
Parc des Expositions - Porte de Versailles
Bâtiment II - Entrée Porte A
Niveau II

Vendredi 26 Novembre 1982

- Grand Dîner Amical des Anciens du I/R.M.T.
Vente de Charité - Porte de Versailles

Samedi 27 Novembre 1982

- 10 heures, Assemblée Générale des Anciens de la 2ème D.B.
Vente de Charité - Porte de Versailles

Samedi 27 Novembre 1982

- 15 heures, Cimetière du Montparnasse -PARIS
dépot d'une plaque sur la tombe de Georges TOUTLEMONDE par les Anciens de la C.C.R. et du I/R.M.T.

Dimanche 28 Novembre 1982

- 9 heures 30, Messe à Saint Louis des Invalides pour l'anniversaire de la mort du Général Leclerc de Hauteclocque et de ses onze compagnons.
18 heures 30, Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe par les Anciens de la 2ème D.B.

AVEZ VOUS PENSÉ à votre COTISATION ?...

- Cotisation MAISON de la 2ème D.B. avec "CARAVANE" 75 francs
- Cotisation AMICALE du I/R.M.T. avec le "CHAMELIER" 20 francs

Cette dernière somme n'est pas limitative et nous vous laissons le soin de juger de l'importance de votre soutien au regard de vos possibilités.

Faites votre règlement par Chèque Bancaire ou Postal à l'ordre de :

Charles PEGULU de ROVIN 4, rue de Noisiel - 75116 PARIS

Dans le cas où votre cotisation 2ème D.B. est réglée à votre Amicale Régionale, veuillez nous le préciser ... MERCI

"LE CHAMELIER" - Bulletin de liaison des Anciens du I/R.M.T. - 2ème D.B.
Parution Trimestrielle - Distribué à tous les Anciens du I/R.M.T.
contre paiement d'une cotisation annuelle.

DIRECTION - Guy MERLE Route de Poncheral I9260 TREIGNAC - Tél. (55) 98 06 55
7, rue Rousselet 75007 PARIS - Tél. (1) 306 64 70

par Guy MERLE

Avec Septembre et l'approche des grisailles d'automne, retardées semble-t-il par une prolongation de l'été, qui est la seule à vouloir donner une note d'optimisme, les activités reprennent.

Finies les longues journées de sport ou de détente sur les plages. finis également les séjours reposants et encourageants de la montagne ou de la campagne au milieu d'une population saine et laborieuse. Chacun se retrouve trempé dans ses préoccupations propres et confronté avec les soucis constants de notre temps.

Quelles que soient les fonctions ou les situations sociales, des problèmes ardues se posent et le vocabulaire empreint d'austérité et de rigueur, face à la désagrégation économique, qui devrait rassembler tous les français, a tendance au contraire à les rendre maussades et souvent hargneux.

Il ne m'appartient pas ici de m'appesantir sur ce qui est fait et ne devrait pas l'être, ni sur ce qui n'est pas fait et devrait l'être, mais je suis de ceux qui pensent que le bonheur, la joie de vivre, la sérénité et la tranquillité des esprits ne passent pas obligatoirement par des bulletins dans une urne et encore moins au travers d'affirmations politiques d'où qu'elles viennent.

L'idéologie est une affaire personnelle, dès qu'elle devient d'état c'est au détriment des masses et bien souvent contre ceux qui l'ont amenée. En parcourant le monde les exemples sont multiples.

Nous vivons une période difficile certes, mais pour y faire face ne serait-il pas souhaitable qu'au lieu de politiser, ou ce qui est souvent pire de syndicaliser notre vie, on encourage dans une extrême tolérance la solidarité de tous les milieux dans une saine liberté ?... Ne serait-il pas souhaitable qu'au lieu des polémiques et des accusations permanentes de tous les hommes politiques, un large effort soit mis en oeuvre pour constituer et encourager une solide chaîne de l'amitié.

Dès le plus jeune âge, on nous apprend que l'exemple doit venir d'en haut, alors Messieurs, nous vous en supplions, réapprenez le libéralisme, employez le langage courtois et sans orgueil qui sied aux gens bien élevés et qui sait convaincre. Puis pour que cet exemple soit fort et motivé, qu'il n'accentue pas la séparation des français en deux clans, car dans tous les cas les bons et les mauvais se situeront toujours de part et d'autre tant il est vrai qu'en politique on a toujours quelque-chose à se reprocher.

Oui en cette période de reprise, je me prend à rêver à cette France amicale et généreuse pour laquelle nous avons apporté la plus large contribution ; celle de notre corps et de notre sang, celle de la vie de nos camarades.

Comme beaucoup d'autres, j'ai tellement mal de la France, que je me désespère devant le mal qu'elle subit et la défaillance morale qui en découle.

Les valeurs ne se concertent et ne s'associent que dans les périodes d'effondrement. Faut-il encore en arriver là ?... Un élan national, évitant toute discrimination et condamnant ceux qui en seraient la source, ne peut-il se réaliser ?...

Oui tout est possible pourvu que la tolérance et la reconnaissance s'associent pleinement à notre devise républicaine "Liberté, Egalité, Fraternité".

Il faut cependant que certains pouvoirs, en particulier dans le domaine syndical, permettent la liberté aux français qui veulent être laborieux, il faut que l'égalité ne soit pas empreinte d'un sigle politique et qu'enfin la fraternité soit celle de tous face au devoir.

RASSEMBLEMENT NATIONAL DE LA 2ème D.B. A BORDEAUX EN 1983

Le Rassemblement National des Anciens de la 2ème D.B. 1983 aura lieu à BORDEAUX à la Pentecôte soit les 21, 22 et 23 Mai 1983. Réservez ces dates et faites nous part des maintenant de vos intentions de participation.

LA 2ème D.B.

Une bannière qui claquait au vent
 De l'Avant
 Dans un tumulte de janissaires
 Un flot débordant
 Un cri de mousquetaires
 La Deuxième D.B... C'était des Volontaires

 Français de France et des terres lointaines
 Chrétiens, Juifs Musulmans.
 Ils quittèrent leur ville leur bled leur champ
 Pour la Grande Croisade à la Croix de Lorraine

Ardeur de l'Afrique
 Clair sourire de Paris
 Mutisme d'Armorique
 Et le Chant du Midi
 Et les gars du Nord
 Et ceux des Pyrénées
 Même ceux de l'autre bord
 Furent dans la mêlée

"Moteurs en route" Ils partirent en chantant
 R.M.T. Spahis Canonniers Groupes Francs
 Et les Chars en une orgie de fer
 Qui fonçaient au baroud dans les matins d'hiver

Ils furent fiers du Chef qui leur donna sa gloire
 Le nom de LECLERC est entré dans l'histoire
 Aux sons des tocsins de Paris et Strasbourg

La Deuxième D.B. ce fut aussi le jour
 Où la poigne hardie d'un commando suprême
 Jeta bas du Berghof les aigles hitleriennes
 et hissa l'Etendard à la Croix de Lorraine

de notre Camarade et Ami

Robert VANTOURA

(extrait de son ouvrage "COMPAGNONS de la 2ème D.B.")

Le Colonel Raymond DRONNE, lance un appel fervent à tous les ANCIENS du IV/R.M.T., ainsi qu'à tous ceux du GROUPEMENT MASSU, pour qu'ils participent très nombreux à la GUITOUNE qui sera organisée le Samedi 23 Octobre 1982 à midi à la MAISON de la 2ème D.B. 35, rue de Miromesnil PARIS 8ème.

Venez nombreux et adressez lui votre inscription en insistant auprès de ceux qui hésitent à se déplacer.

Colonel Raymond DRONNE

15, rue du 4 Septembre
75002 PARIS

Tél. (1) 296 65 34

28, rue de la Tombelle
72220 ECOMMOY

Tél. (43) 25 3 21

Opération Livre de poche « Le Général Leclerc »

Le problème que nous posait il y a quelques mois le Général Commandant la 2° D.B. d'active était de disposer d'un moyen de sensibilisation de ses jeunes appelés à l'idéal du civisme et du patriotisme, en référence à l'épopée LECLERC de la France Libre.

D'où l'idée de mettre à sa disposition un ouvrage de haute tenue mais facile à lire, de présentation et de coût d'un roman populaire : un livre de poche, illustré, avec une couverture attractive.

Le choix s'est porté sur le très beau livre du Général VEZINET « Le Général Leclerc de Hauteclocque, Maréchal de France », sous réserve de quelques modifications et simplifications, de la suppression des annexes. Le Général VEZINET a bien voulu revoir son texte pour sortir, en fait, un nouvel ouvrage, « Le Général Leclerc », répondant bien au but poursuivi.

Entre-temps, l'idée initiale faisait son chemin, et nous en arrivions à considérer qu'elle ne s'appliquait pas qu'aux jeunes de la 2° D.B. mais à l'ensemble des appelés, à tous les jeunes cadres de l'armée, et, pourquoi pas, à l'ensemble des jeunes qui, consciemment ou inconsciemment, rêvent de se raccrocher à un idéal.

C'est ainsi que les Editions « J'ai lu » ont bien voulu, sous la réserve de notre soutien actif, prendre en main l'opération. Le livre de poche « Le Général Leclerc », d'environ 300 pages de texte et de près de trente pages illustrées, d'un prix public de 16 F T.T.C., sortira en novembre prochain. La vente de 30.000 exemplaires sera assurée par les réseaux de diffusion de l'éditeur. Un minimum de 10.000 exemplaires, sans compter les besoins de l'armée, voire de l'Education Nationale..., sera distribué par nous, en dehors des circuits commerciaux, et au bénéfice partagé de la Fondation Général Leclerc et des Amicales.

Une équipe de promotion et de direction de l'opération a été constituée. Associée à une autre équipe de l'Association des Français Libres, son objectif est d'entraîner le plein succès de l'opération, c'est-à-dire de faire vendre plus de 40 à 50.000 exemplaires entre novembre prochain et février 1983. Inutile de souligner que cette opération répond pleinement à la vocation de base de notre Association : transmettre notre idéal aux jeunes générations.

Il nous appartient maintenant de nous organiser, puis de nous mobiliser pour une diffusion vers tous les jeunes qui nous entourent, de près et de loin. Le coup d'envoi de l'opération sera donné lors de la Vente de Charité.

Michel CARAGE.

L'OPERATION LIVRE DE POCHE

"Général LECLERC"

est lancée.....

PARTICIPEZ Y ACTIVEMENT

Un APPEL est lancé auprès de tous les membres de l'Amicale du I/RMT pour aider à la diffusion.

Nous sommes environ 600 inscrits. si seulement 200 d'entre nous acceptent de diffuser un minimum de 10 livres, le résultat sera merveilleux.

Et pourtant la vente de 10 livres ne représente que la somme de 160 francs, le prix d'un cadeau pour 10 personnes ou jeunes de votre entourage.

N'expédiez pas d'argent mais répondez d'urgence à notre appel en nous retournant le questionnaire ci-dessous.

Merci à tous.

Réponse à envoyer à notre Président : Guy MERLE - Route de Poncheral - I9260 TREIGNAC -

Nom Prénom

Adresse

s'engage à placer dans son entourage exemplaires, (10 ou multiple de 10) du LIVRE de POCHE "Général LECLERC"

Date..... Signature

FONDATION

GÉNÉRAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE

MARECHAL DE FRANCE

Au cours de la Réunion du Conseil d'Administration de la 2ème D.B. qui s'est tenue à Versailles le 28 Juin 1982, il a été décidé que les Membres du Conseil d'Administration de la 2ème D.B. seraient égaux Membres du Conseil d'Administration de la FONDATION Général LECLERC de HAUTECLOCQUE, MARECHAL DE FRANCE.

La FONDATION, a été créée en 1974. à l'initiative des Anciens de la 2ème Division Blindée. avec l'approbation de Madame la Maréchale LECLERC de HAUTECLOCQUE.

Elle a son existence propre au sein de la FONDATION de FRANCE.

Ses buts sont de faire connaître la vie et l'oeuvre du Général LECLERC, de perpétuer sa mémoire et d'assurer la pérennité de son action.

Ses activités sont essentiellement marquées par :

- L'attribution annuelle d'un ou plusieurs prix LECLERC, en espèces à des lauréats sélectionnés en raison de leur valeur morale et de leur compétence professionnelle.
- L'existence à SAINT GERMAIN EN LAYE du "FONDS HISTORIQUE LECLERC" à la fois Musée ouvert au public et centre important de documentation et d'études pour les historiens.
- Le déroulement d'une épreuve sportive annuelle "LES 100 KILOMETRES DE LA DIVISION LECLERC" disputée par des coureurs à pied entre RAMBOUILLET et PARIS. (Porte d'Orléans)

Les ressources financières de la Fondation proviennent essentiellement de dons effectués par des collectivités publiques, des sociétés ou de particuliers; elles sont gérées par la FONDATION DE FRANCE et les donateurs bénéficient d'avantages fiscaux intéressants.

Les fonds recueillis sont en totalité, employés au financement des prix Leclerc. à la réalisation et à l'aménagement des installations du Fonds Historique.

Les personnels assurant le fonctionnement de la Fondation, tous Anciens de la 2ème D.B. sont des bénévoles.

La Fondation doit être notre prolongation, la survie de notre Association après disparition. C'est à elle que nous confierons notre héritage. C'est un projet ambitieux auquel s'attache notre Président et nous devons l'aider à le faire aboutir.

Chaque année, les prix sont remis aux lauréats sélectionnés à la date anniversaire du SERMENT de KOUFRA. En 1981, il a été remis quatre Prix en espèces d'une valeur totale de 90.000 francs.

LA FONDATION Général LECLERC, pour être en mesure de poursuivre la tâche qu'elle s'est fixée, a besoin d'être aidée. Ne soyez pas insensibles à cet APPEL pour faciliter la continuité de l'action.

APPEL DU FONDS HISTORIQUE "Général LECLERC, MARECHAL DE FRANCE"

Le FONDS HISTORIQUE, créé il y a maintenant sept ans à l'initiative du Général DUPLAY, alors Commandant de la 2ème Brigade, a obtenu de l'Armée la disposition de la totalité du Bâtiment LOUIS XIV du quartier de Grammont, dont il n'occupait qu'une partie.

Ce gain de place, nous a permis d'une part, d'accueillir les bureaux de la FONDATION LECLERC, d'autre part d'agrandir notre musée.

Celui-ci est journellement visité par un public varié; appelés du contingent, écoliers et lycéens, anciens combattants français et alliés....

Tous les visiteurs, à commencer par les autorités civiles et militaires sont unanimes pour reconnaître l'utilité de notre exposition et le caractère éducatif de sa présentation.

Les photographies exposées sont issues d'une importante collection qui s'enrichit de jour en jour. Les reproductions de certains documents proviennent de nos archives de plus en plus consultées par les chercheurs.

Une collection de modèles réduits de véhicules de combat de l'époque, des mannequins vêtus des uniformes de nos différentes unités, sans oublier bien sûr, des uniformes et objets ayant appartenu au Général LECLERC sont également exposés, apportant un réel attrait pour le visiteur qui ne manque pas de le manifester.

Bien entendu, nos recherches ont été souvent difficiles et rien n'aurait pu se faire sans la collaboration d'un bon nombre de camarades qui nous ont généreusement apporté les objets les plus divers. Mais ce n'est pas assez et nous voulons faire mieux... Aussi lançons nous un nouvel appel à TOUS LES ANCIENS, qu'ils aient été nos Chefs ou nos Camarades, ainsi qu'aux Familles de nos disparus, pour qu'ils apportent leur contribution à ce MONUMENT DU SOUVENIR qui est destiné à nous survivre.

Nous leurs serions donc reconnaissants, s'ils nous faisaient parvenir tous objets aussi apparemment insignifiants qu'ils peuvent paraître, mais qu'ils ont réellement utilisés de 1941 au Tchad à 1946 en Indochine.

Nous recherchons tout particulièrement des souvenirs personnels de camarades disparus au combat...

Nous n'oublions pas pour autant, de compléter nos collections de photos et nos archives, et nous souhaitons que vous puissiez également nous aider dans ce sens.

Enfin, tous les Anciens qui travaillent bénévolement au FONDS sont actuellement débordés par les tâches nouvelles. Ils demandent donc à leur Camarades de la Région Parisienne, maintenant retraités et qui pourraient donc disposer facilement d'une ou deux journées par semaine, de proposer leur service pour prendre une part d'un travail qui ne manque pas d'intérêt.

Un Photographe même amateur qui accepterait la responsabilité du laboratoire serait particulièrement le bienvenu. Il en serait de même, de camarades qui se proposeraient pour suppléer certains jours notre conférencier, lors de visites dont chacune a une durée d'environ 1 heure 30.

Nous rappelons que le FONDS HISTORIQUE est ouvert tous les jours sauf les Dimanches et Jours Fériés de 10 heures à Midi et de 13 heures 30 à 17 heures 30. (Ouverture du Musée l'après-midi seulement)

Notre adresse est la suivante : QUARTIER GRAMMONT - Place Royale
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE Tél: (3) 441 71 52

DINER AMICAL DU I/ R.M.T. le Vendredi 26 Novembre 1982

Comme chaque année, nous nous réunirons le Vendredi 26 Novembre à 19 heures à la VENTE DE CHARITE-Parc des Expositions-Bâtiment II-Porte A- pour notre DINER AMICAL. Venez en famille et entre amis et apportez votre bonne humeur,... mais surtout VENEZ
Inscription à envoyer à : Guy MERLE Route de Poncheral 19260 TREIGNAC.

Nom Prénom

Adresse

Assistera OUI - NON au DINER AMICAL du 26 Novembre et sera accompagné de..... pers.

Prix du Repas : 100 francs à régler sur place. Signature :

Date :

JUMELAGE DE SAINT-GERMAIN AVEC TEMARA

Pour les cérémonies de jumelage avec la ville de Temara, St-Germain s'était mise à l'heure marocaine. La délégation témarienne forte de neuf personnes a été reçue par la municipalité saint-germanoise : visites, cérémonies, repas bien sûr, étaient au programme. A cette occasion une plaque a été dévoilée au Pavillon Henri IV rappelant un moment de l'histoire marocaine qui s'y est déroulé : c'est dans le célèbre hôtel saint-germanoïse que le roi Mohammed V a séjourné à son retour d'exil.

...

A Saint-Germain

<p>Conduite par le député-maire de Temara, M. Hassan Abbadi et par M. Mehdi Ben Bouchta ancien président du parlement, la délégation marocaine a d'abord vendredi fait un tour de ville. Samedi matin M. Péricard devait présenter les caractéristiques de St-Germain et évoquer l'action municipale. Ensuite, dépôt de gerbe au monument aux Morts.</p>	<p>C'est à la mairie que le jumelage lui-même a été célébré en présence du colonel Lébé responsable de la Fédération mondiale des villes jumelées. Beaucoup d'exotisme dans la salle avec les délégués en costume traditionnel : djellaba blanche et tarbouch (petit chapeau) rouge. M. Péricard a déclaré que ce jumelage ne pouvait être comme les autres : « <i>Nous voulons fraternellement coopérer. Seule la qualité des coeurs et la volonté de travailler ensemble doit importer.</i> »</p>	<p>« Temara » signifie en arabe « sérieux », « sens des responsabilités ». Puis il revient sur le lien qui unit nos deux villes, né du séjour de Mohammed V « <i>père de la nation marocaine moderne. Nul ne pourra jamais relire ce grand moment de la vie de notre nation sans que votre ville n'éclate en lettres flamboyantes.</i> »</p>
<p>Samedi après-midi, son Excellence le docteur Youssef Ben Abbes, ambassadeur du Maroc à Paris, a dévoilé la plaque qui rappelle le séjour de Mohammed V, le père du roi actuel Hassan II dans cet hôtel fameux de la Ville Royale que fut le Pavillon Henri IV. L'ambassadeur devait d'ailleurs rappeler que St-Germain est devenue un lieu de pèlerinage pour de nombreux Marocains. Et le prince héritier est venu il y a quelques années s'y recueillir.</p>	<p>Et je suis sûr que les visiteurs saint-germanoïse de Temara trouveront dans la sagesse de ce peuple, son sens de la communauté, des raisons d'apprendre. Un proverbe arabe dit : « <i>Celui qui n'a pas de frère n'a pas de main droite. Nous allons nous enrichir en nous tendant la main et nous aurons quelques frères de plus.</i> »</p>	<p>Ensuite les deux délégations échangeaient des présents. Le séjour à St-Germain devait se poursuivre par la visite dimanche du Fonds Leclerc, véritable musée de la 2ème DB, puis à Thoiry avant une promenade en bateau-mouché. Lundi, séance de travail, puis visite du château et dîner à la fête des Loges avant le départ mardi.</p>
	<p>Dans sa réponse M. Abbadi explique d'abord que le mot</p>	<p>De premiers liens se sont donc créés entre les deux villes. Ils se renforceront à la fin du mois d'août avec la cérémonie de jumelage à Temara.</p>

A Temara

<p>Du 20 au 24 août dernier, une délégation du conseil municipal de Saint-Germain-en-Laye conduite par Michel Péricard, s'est rendue à Temara, au Maroc pour parapher le document final jumelant cette ville de la banlieue de Rabat à la ville Royale.</p>	<p>journee a commencé par une fantasia à laquelle participaient soixante cavaliers. Vint ensuite l'heure des discours. Ce fut tout d'abord le représentant du ministre de l'Intérieur qui prit la parole, rappelant que l'histoire des deux villes est très proche.</p>	<p>die et la libération de Paris avant de s'installer à Saint-Germain-en-Laye ».</p>
<p>Dès le lendemain de son arrivée en terre marocaine, la délégation française a tenu à aller s'incliner sur la tombe du roi Mohamed V. A cette occasion, le député-maire de Saint-Germain-en-Laye a déposé une gerbe au Mausolée du roi et a signé le livre d'or. Au cours du séjour, les élus Saint-Germanoïse ont assisté à de nombreuses réceptions offertes par leurs hôtes marocains.</p>	<p>« <i>C'est à Saint-Germain-en-Laye que Sa Majesté a séjourné lors de son retour d'exil, un événement que tous les Marocains connaissent et dont ils se souviennent avec émotion en cette période où le Maroc célèbre justement l'anniversaire d'événements qui ont amené notre pays à l'indépendance grâce à ce pays ami qui est le vôtre.</i> » Le représentant du ministre rappela également que le sort des deux villes avait déjà dans le passé était lié.</p>	<p>Le président des villes jumelées pour les villes arabes salua « <i>l'heureuse initiative qui se concrétise, c'est l'histoire de deux villes mais aussi de deux pays.</i> »</p>
<p>C'est le lundi 23 qu'ont eu lieu les cérémonies du jumelage. La</p>	<p>« <i>C'est à Temara que le général Leclerc avec la 2ème D.B. a préparé le débarquement de Norman-</i></p>	<p>Après s'être exprimé en arabe, Hassan Abbadi, président du conseil communal de Temara, souhaita la bienvenue aux citoyens de Saint-Germain « <i>qui sont maintenant citoyens de Temara, leur deuxième ville.</i> » Michel Péricard, après avoir remercié ses hôtes, s'interrogea sur les raisons principales de ce jumelage « <i>Il n'y a pas de raison principale à ce jumelage, ce sera un jumelage exemplaire, pas de réunion de notables, mais un jumelage basé sur l'égalité et la coopération entre les uns et les</i></p>

autres. Nous souhaitons que ce jumelage ne soit pas une simple manifestation protocolaire, nous sommes fiers et honorés d'être jumelé avec Temara ».

Les deux maires échangèrent ensuite des cadeaux. Le député-maire de Saint-Germain reçut un fusil qui avait servi à la fantasia « ce fusil ira au musée municipal de Saint-Germain où nous allons créer une salle marocaine ». Après ces mots, Michel Péricard offrit à Hassan Abbadi un livre datant de 1805 en arabe et en français, dont la traduction a été faite à l'époque par un Saint-Germainois « La colombe messagère plus rapide que l'éclair ». Tout un programme.

Les deux magistrats signèrent ensuite, comme ce fut le cas le 25 juillet dernier à Saint-Germain, le protocole de jumelage.

Temara et Saint-Germain sont maintenant officiellement jumelées. Les relations entre les deux villes vont être de plus en plus suivies et souhaitons-le, de plus en plus fructueuses.

Jean-Claude Pierrette

Baptême

La colonne, puis la force Leclerc est devenue la 2ème division blindée à Temara en 1943. Elle devait d'ailleurs passer l'hiver sur la côte marocaine avant d'aller en Angleterre, puis de débarquer en France pour libérer Paris.

Ramadan

La préparation du voyage à Saint-Germain a été difficile pour les Temariens. En effet, ils étaient en plein ramadan ce qui signifie que tout était fermé et que les administrations fonctionnaient au ralenti

A cheval

Les haras royaux, installés à Temara, comptent environ 350 chevaux auxquels s'ajoutent 300 chevaux appartenant à la population. Les voilà bien montés. Un hippodrome leur permet de courir à l'aise, de même que les nombreuses forêts. Les chevaux privés permettent à la population d'organiser des fantasias

Première place

La ville de Temara a deux grandes spécialités : elle est le premier exportateur de haricots verts, et aussi de poussins.

En quelques chiffres

La ville de Temara compte 60 000 habitants. Située à quelques kilomètres de Rabat, elle compte 8 km de côté. La forêt toute proche est composée en majorité de chênes-lièges et de pins. C'est une ville agricole, d'élevage mais aussi industrielle. Parmi la vingtaine d'usines quelques spécialités : liège, bougies, textile, cimenterie et ampoules.

Le maire est membre du Parti indépendant, situé dans l'opposition à Sa Majesté. Il est ingénieur agronome.

Impressions

Les Temariens nous ont donné leurs premières impressions sur Saint-Germain : « C'est une ville d'histoire et d'art. Ce qui nous a étonné la verdure et la propreté. La mairie fournit un effort particulier en ce qui concerne le domaine social. Exemple : le foyer des travailleurs maghrébins et la formation professionnelle. Quant aux Saint-Germainois, ils sont joviaux et accueillants. »

COURRIER DE LA C.C.R./R.M.T. - EM/GTD

Après CARAVANE et le CHAMELIER, je vous confirme que nous comptons sur vous pour le dîner du I/R.M.T. du Vendredi 26 Novembre, mais que si vous êtes vraiment indisponible, notre Amicale et tous ceux qui voudront s'y joindre pour dîner, se réunira le Samedi 27 Novembre 1982 à partir de 19 heures à la VENTE de CHARITE - Porte de Versailles - Parc des Expositions (Bâtiment II).

Lors de notre réunion de Novembre 1981, nous avons battu une sorte de record avec 14 Anciens d'une même Section, "La Protection du GTD", autour de la table et 36 ans après...! Si ces camarades renouvellent leur présence et que les indisponibles de 1981, plus les absents habituels, retiennent dès maintenant cette nouvelle date comme PRIORITAIRE, nous pouvons devenir les Champions de l'Association pour la cohésion et l'unité dans la fidélité au Patron et à notre chère D.B. Alors...c'est OUI!... Notez et faites noter cette date sur votre calepin.

Je vous rappelle, pour votre réservation, celle de vos parents et amis, que le repas coûte 100 francs, (chèque à l'ordre de l'Association des Anciens de la 2ème D.B.). Si votre cotisation 2ème D.B. n'est pas encore versée, profitez en, 75 francs plus un minimum de 20 francs pour le CHAMELIER. (par chèque à l'ordre de l'Amicale du I/R.M.T. Charles PEGULU de ROVIN)

Par ailleurs, vous avez pu lire l'appel pour le lancement du Livre de Poche "Général LECLERC" écrit par le Général VEZINET. Nous vous remercions de le proposer dans votre famille et dans votre entourage personnel, aux enseignants aux éducateurs ou aux Chefs d'Entreprises de vos relations....Ce serait faire oeuvre utile pour le réarmement moral des Françaises et des Français, de la jeunesse en particulier, qui a bien besoin d'être préservée sur le droit Chemin...

Merci d'avance, pour ces nouvelles contributions à notre effort commun de solidarité et de pérennité. Nous comptons toujours et plus que jamais sur votre dévouement et votre amitié.

P.S. Si vous êtes vraiment indisponible ou réticent, le 27 novembre, ECRIVEZ NOUS quand même, ce à fera plaisir à tous.....

Pierre PELLETIER-DOYHENART

41, Avenue A. Bartholomé

75015 PARIS

Tél/ Dom: 530 10 65 Bur: (6) 019 03 09

JOURNAL DE MARCHÉ DU I/R.M.T.

16 Janvier 1945.-

Le Sous-Groupement QUILICHINI, relevé de sa mission est ramené vers PHALSBOURG où se regroupent, par corps, les diverses Unités.

En fin de soirée la position du I/R.M.T. est la suivante :

- . ZILLING : P.C.-Section de Reconnaissance-T.C.
- . MITTELBRONN : 2ème Cie et C.A.-Poste de Sec. Princ.
- . VESCHEIM : 1ère Cie.
- . METTING : 3ème Cie.-4ème Cie.-Poste de Sec. Aux.
- . PHALSBOURG : Atelier
- . BUHL : P.R.

17 Janvier 1945.-

Inspection des cantonnements après installation.

18 Janvier 1945.-

Un ordre secret parvient aux Commandants d'Unités. La Division est remise à la disposition de la 1ère Armée Française en vue d'une opération en Alsace.

19 Janvier 1945.-

La Ville de Wasselonne est le premier point de stationnement du I/R.M.T. Le déplacement doit s'opérer dans la nuit du 20 au 21. Le détachement précurseur doit se tenir prêt à partir dans la journée.

20 Janvier 1945.-

Départ de Détachement précurseur à 8 heures de ZILLING sous les ordres du Commandant FOSSE. A FESSENHEIM les ordres de stationnement parviennent. Trois villages : TRUCHTERSHEIM, BEHLENHEIM, et WIVERSCHEIM sont affectés au I/R.M.T.

Le Détachement précurseur revient attendre le I/R.M.T. au point de dislocation du G.T.D. à la sortie Est de MARLENHEIM. (5Km est de Wasselonne)

21 Janvier 1945.-

Le Bataillon ne parvient qu'à une heure trente au point de dislocation. Les guides conduisent leurs Unités respectives dans les cantonnements préparés.

A 4 heures la position du I/R.M.T. est la suivante :

- . TRUCHTERSHEIM : P.C.-C.A.-1ère Cie.-C.H.R.
- . BEHLENHEIM : 2ème Cie.-3ème Cie.
- . WIVERSCHEIM : 4ème Cie.

Les T.C. sont restés à ZILLING et les T.R à BUHL.

A 14 heures l'ordre de reformer les Sous-Groupements parvient et le Bataillon éclate à nouveau.

- . Sous-Groupement QUILICHINI avec T.C.-C.A.-1ère Cie reste à TRUCHTERSHEIM.
- . Sous-Groupement FOSSE avec 2ème Cie. occupe BEHLENHEIM et WIVERSCHEIM. (P.C. à WIVERSCHEIM)
- . Sous-Groupement DE PERSON avec 3ème Cie. et 4ème Cie. à HITTENHEIM.

A 18 heures l'installation des Sous-Groupements dans leurs nouveaux cantonnements est chose faite.

22 au 24 Janvier 1945.-

Sans changement. Les Sous-Groupements QUILICHINI et FOSSE sont alertés et doivent se tenir prêts à faire mouvement vers le Sud. Mais à la suite de divers ordres et contre-ordres le déplacement de toutes les Unités est fixé au 25.

25 Janvier 1945.-

La composition des Sous-Groupements est modifiée. La 4ème Cie. passe du Sous-Groupement DE PERSON au Sous-Groupement FOSSE.

Dans la matinée les Sous-Groupements opèrent leur concentration.

- . Sous-Groupement QUILICHINI avec E.M.-C.H.R.-1ère Cie. et C.A.I dans TRUCHTERSHEIM.
- . Sous-Groupement FOSSE avec 2ème Cie et 4ème Cie. dans WIVERSCHEIM et BEHLENHEIM.
- . Sous-Groupement DE PERSON avec 3ème Cie. dans HITTENHEIM.

A 12 heures le Sous-Groupement FOSSE quitte WIVERSCHEIM pour KERTZFELD par l'itinéraire suivant: QUATZENHEIM, FURDENHEIM, EGERSHEIM, DACHSTEIN, ALTDORF, DUTTENHEIM, INNENHEIM, KRAUTERGERSHEIM, MEISTRATZHEIM, VALPF. WESTHOUSE, KERTZFELD.

Le Sous-Groupement DE PERSON, par le même itinéraire se rend d'HITTENHEIM à WESTHOUSE suivi du Sous-Groupement QUILICHINI qui s'installe à STOTZHEIM.

26 Janvier 1945.-

Un ordre d'opérations parvenu la veille dans la soirée prévoit le débouché du G.T.D. le 26 à 7 heures d'une tête de pont établie dans la nuit par le III/R.M.T.

A HITTENHEIM, le Sous-Groupement amené à pied d'oeuvre avec beaucoup de difficultés en raison de l'épaisse couche de neige tombée dans la nuit ne peut déboucher qu'à 9 heures 30 dans une tête de pont insuffisamment établie.

Le char de tête qui ne peut suivre la route invisible sous la neige s'immobilise déchenillé dans un ruisseau. Le Half Track qui le suit se renverse dans un fossé. Nos troupes sont soumises à de très violents tirs d'infanterie et de mortiers, partant de lisière de bois. La visibilité très mauvaise ne permet pas la riposte. L'infanterie amle qui a passé la nuit dans la neige, sans abris, et a subi déjà des pertes sévères, se replie derrière les chars.

Un second détachement conduit par le Capitaine LAVERGNE, débouche à son tour vers 10 heures après reconnaissance effectuée par le Général et le Commandant QUILICHINI. Il a pour mission de se porter à la lisière Nord du bois de HEFFRUCK où se tiennent deux Compagnies d'Infanterie du III/R.M.T. Des patrouilles lancées dans le bois signalent une forte résistance ennemie partant de fortins établis à l'aide de rondins à l'intérieur du bois. Les feux de Mortiers et de l'Artillerie ennemie se font plus violents plus précis et plus meurtriers.

Devant l'impossibilité d'engager les éléments blindés sur ce terrain impraticable, l'ordre de décrochage est donné à 11 heures. Il s'opère sous la protection de l'Artillerie. Il faut détruire deux chars moyens et un camion de matériel du Génie qui ne peuvent être ramenés.

Les pertes en hommes sont sévères pour nous : Deux Officiers blessés dont un grièvement, (Sous-Lieutenant COU-TEAU) 23 Hommes, 5 tués et 18 blessés.

Les pertes du III/R.M.T. sont beaucoup plus lourdes, une centaine d'hommes hors de combat.

Le Sous-Groupement QUILICHINI regagne ses cantonnements à STOTZHEIM. Les Sous-Groupements FOSSE et DE PERSON n'ont pas quitté les leurs.

27 Janvier 1945.-

L'opération devait être reprise au petit jour par le Sous-Groupement FOSSE débouchant entête d'une tête de pont établie à SAND. Mais l'arrivée tardive des Bataillons de Choc chargés de cette opération la fait reporter au lendemain.

La Compagnie PERCEVAL qui devait participer à l'établissement de cette tête de pont et avait été de ce fait déplacée la veille à 16 heures 30 de KERTZFELD à WESTHOUSE continue à stationner dans ce cantonnement.

En fin de journée le G.T.D. fait savoir aux Sous-Groupements que l'opération prévue est définitivement abandonnée. Les Sous-Groupements se reporteront le lendemain vers l'arrière dans de nouveaux cantonnements.

28 Janvier 1945.-

A 11 Heures le Sous-Groupement QUILICHINI quitte STOTZHEIM pour BARR, par l'itinéraire STOTZHEIM, carrefour Sud de SAINT-PIERRE, EICHHOPFEN.

JOURNAL DE MARCHE DU I/R.M.T. -suite-

4 Février 1945.-

Le Sous-Groupement reçoit l'ordre de regagner ses anciens cantonnements à GERWILLER et HEILIGERSTEIN. La crue de l'ILL ne permettant plus le passage au pont de SAND, il faut attendre l'achèvement des ponts de BENFELD et l'écoulement du G.T.R. qui descend vers le Sud.

Le Sous-Groupement ne peut opérer son passage à la sortie Ouest de BOOPZHEIM qu'à 16 heures par l'itinéraire suivant : Ecluse 76, Sud de HERBSHEIM, ROSSFELD, Ponts de BENFELD, KERTZFELD, STOTZHEIM, SAINT-PIERRE. Il atteint GERTWILLER et HEILIGERSTEIN à la nuit.

5 Février 1945.-

Le Colonel ordonne le regroupement par Corps. En conséquence la Compagnie PERCEVAL se porte dans la matinée de HEILIGERSTEIN à MITTELBERGHEIM, La 3ème Compagnie de NIEDERNAI à ANDLAU et la 4ème Compagnie de HEILIGERSTEIN à ANDLAU.

A 12 heures le stationnement du I/R.M.T. est le suivant:

. BARR	: P.C.-Reconnaissance-Atelier-T.C.-
. MITTELBERGHEIM	: 1ère Cie. et 2ème Cie.
. ANDLAU	: 3ème Cie.-4ème Cie. et C.A.I.

En l'absence du Chef de Bataillon QUILICHINI partant en permission, le Chef de Bataillon FOSSE prend à la date du 5 Février le Commandement par intérim du I/R.M.T.

6 au 14 Février 1945

Repos sans changement.

15 Février 1945.-

Le Bataillon alerté depuis la veille fait mouvement. La Division quitte l'Alsace pour se porter en réserve du 15ème Corps d'Armée U.S. dans la région de MORHANGE.

La Colonne se forme à la sortie Nord de GERTWILLER, où la tête passe à 11 heures dans l'ordre suivant :

1ère Compagnie, P.C., 2ème Compagnie, 3ème Compagnie, 4ème Compagnie, C.A.I., C.H.R.

Itinéraire: N.422 de GERWILLER à GOXWILLER
 N.425 NIEDERNAI-INNENHEIM-ENTZHEIM
 I.C.63 HOLTZHEIM
 I.C.22 ACHENHEIM-IMMENHEIM
 R.N.4 FURDENHEIM-MARLENHEIM-WASSELONNE
 I.C.24 ROMANSWILLER-FREUDENECK-DABO
 GC.II4 HAZELBOURG
 GC.36 LUTZELBOURG-PHALSBOURG
 R.N.4 MITTELBRONN
 GC.36 HERANGE-LIXHEIM-RAUWILLER-FENETRANGE
 GC.123 PONT NEUF-MUNSTER-ALBESTROFF-FRANCAL-TROFF-CROS TENQUIN-BERTRING- BERNIG-JUITRANGE-Carrefour Nord Ouest de MORHANGE. (Dislocation du Bataillon)

Stationnement du Bataillon.

P.C.	: RICHE
1ère Cie.	: ZARBEILING et LIDREZING
2ème Cie.	: EURLIONCOURT
3ème Cie.	: DALHAIN
4ème Cie.	: CONTHIL
C.A.I.	: ACHAIN-RODE-PEVANGE
C.H.R.	: BERLANGE

L'état des villages, en grande partie détruits oblige à une large dispersion des unités. Cette longue étape de 180 km environ s'est passée sans incidents notables, et à 19 heures 30 les unités sont en voie d'installation dans leurs cantonnements respectifs.

Quatre ou cinq véhicules seulement n'ont pu suivre pour des raisons diverses.

16 Février 1945.-

Le Chef de Bataillon QUILICHINI, de retour de permission reprend le commandement du Bataillon.

17 au 22 Février 1945.-

Sans Changement.

23 Février 1945.-

Le Chef de Bataillon QUILICHINI, Commandant le I/R.M.T. est affecté au 1er Bureau du 3ème Corps d'Armée Français en formation. Il réunit à 18 heures les Officiers du Bataillon pour leur faire ses adieux.

24 Février 1945.-

Le Chef de Bataillon FOSSE, adjoint au I/R.M.T. depuis le mois d'Avril 1944, prend à dater de ce jour le Commandement du I/R.M.T.

La grande dispersion des unités du Bataillon ne permet pas de faire une prise d'armes. A 8 heures à la suite d'une cérémonie religieuse, le Chef de Bataillon FOSSE remet le fanion de la 3ème Compagnie à DALHAIN.

A 11 heures 30, à l'occasion d'une prise d'armes au cours de laquelle le Général LECLERC remet la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur au Général HEISLIP Commandant le 15ème Corps d'Armée U.S., le I/R.M.T. fournit deux compagnies à 160 hommes chacune. La prise d'armes se déroule près de MARIMOST (Nord Est de DIEUZE). Elle est suivie d'un défilé.

25 Février 1945.-

Un ordre de mouvement parvient au Bataillon. La Division se déplace vers l'intérieur de la France, en vue de la formation du 3ème Corps d'Armée.

La zone de stationnement prévue est CHATEAUROUX. A l'exception de 5 engins Chenillés (4 Obusiers M.8 et 1 Char Recovery) tout le I/R.M.T. fera mouvement par la route.

26 Février 1945.-

Au moment où le I/R.M.T. quitte la zone du front pour celle de l'intérieur, son encadrement est le suivant :

ETAT MAJOR :

Chef de Bataillon	FOSSE Edouard	Cdt. le I/R.M.T.
Capitaine	GRALL Edmond	Off. Adjoint
Capitaine	COURTECULSSE	Off. Adjoint
Lieutenant	TARAVEL Marius	Cdt. du P.C.
Sous-Lieutenant	RIVALAIN René	Off. Trans.

C.H.R. :

Capitaine	CABRIERES Louis	Cdt. de Cie.
Sous-Lieutenant	ROBINSON	Adjoint
Lieutenant	DELGROIX Alexandre	Cdt. du T.C.
Lieutenant	BUYS Maurice	Son. Reconnaissance
Lieutenant	CAUMONT Robert	Off. de Détails
Lieutenant	POYET Robert	Service Auto
R.P.	BLONDEAU Léon	Aumonier
Méd. Capitaine	VICO Maurice	Médecin Chef
Méd. Auxiliaire	GAUTIER Roger	Médecin Aux.

1ère Compagnie:

Capitaine	LEROY Roger	Cdt. de Cie.
Sous-Lieutenant	COLLET Maxence	Adjoint
Lieutenant	DJAMBEKOFF Rouslan	Chef 1ère Section
Aspirant	DENIS Raoul	Adjoint
Lieutenant	MAC CLENAHAN Georges	Chef 2ème Section
Lieutenant	HELIOT Michel	Chef 3ème Section

2ème Compagnie:

Capitaine	PERCEVAL Joseph	Cdt. de Cie.
Lieutenant	ZOZLOWSKI Yvan	Adjoint
Aspirant	de BRAQUILLANGES	Adjoint
Aspirant	BUILLEY Pierre	Chef 1ère Section
Sous-Lieutenant	BRIAULT Charles	Chef 2ème Section
Sous-Lieutenant	JOURDAN Maurice	Chef 3ème Section
Sous-Lieutenant	FRIMMLIN Raoul	Adjoint

3ème Compagnie:

Capitaine	JOUBERT Georges	Cdt. de Cie.
Lieutenant	DANREE Jacques	Adjoint
Lieutenant	LEVIANDIER Roger	Chef 1ère Section
Sous-Lieutenant	KLEIN Jean	Adjoint 1ère Sect.
Lieutenant	NABARRA Auguste	Chef 2ème Section
Lieutenant	LUCCHESI Jean	Chef 3ème Section
Aspirant	CORTADELLAS	Adjoint 3ème Sect.

JOURNAL DE MARCHÉ DU I/R.M.T. - suite -

A 12 heures, le Sous-Groupement FOSSE (Compagnie PERCEVAL) en tête quitte KERTZFELD pour aller stationner à GERTWILLER et HEILIGENSTEIN.

28 Janvier 1945.-

Le Sous-Groupement de PERSON se rend de Westhouse à NIEDERNAI.

En fin de journée les emplacements des diverses Unités du I/R.M.T. sont les suivants :

. BARR - ANDLAU	}	Sous-Groupement QUILICHINI
MITTELBERGHEIM		P.C.-C.H.R.-Ière Cie.-C.A.I
. HEILIGERSTEIN	}	Sous-Groupement FOSSE
		2ème Cie-4ème Cie.
. NIEDERNAI	}	Sous-Groupement de PERSON
MEISTRATZHEIM		3ème Cie.

29 Janvier 1945.-

A la date de ce jour l'encadrement du I/R.M.T. est le suivant :

ETAT MAJOR :

Chef de Bataillon	QUILICHINI Robert	Cdt. le I/R.M.T.
Chef de Bataillon	FOSSE Edouard	Cdt. en Second
Capitaine	GRALL Edmond	Adjoint
Lieutenant	TARAVEL Marius	Cdt. du P.C.
Sous-Lieutenant	RIVALAIN René	Off. Trans.

C.H.R.

Capitaine	CABRIENES Louis	Cdt. de Cie.
Lieutenant	DELCROIX Alexandre	Cdt. du T.C.
Lieutenant	BUYS Maurice	Son. Reconnaissance
Sous-Lieutenant	CAUMONT Robert	Off. Détails
Lieutenant	POYET Robert	Service auto
R.P.	BLONDEAU Léon	Aumônier
Méd. Capitaine	VICO Maurice	Médecin Chef
Méd. Aux.	GAUTIER Roger	Médecin Auxil.

Ière Compagnie:

Capitaine	LEROY Roger	Cdt. de Cie.
Sous-Lieutenant	COLLET Maxence	Adjoint
Lieutenant	DJAMBKOFF Rouslan	Chef Ière Section
Aspirant	DENIS Raoul	Adjoint
Lieutenant	MAC CLENAHAN Georges	Chef 2ème Section
Lieutenant	HELLIOT Michel	Chef 3ème Section

2ème Compagnie:

Capitaine	PERCEVAL Joseph	Cdt. de Cie.
Lieutenant	ZOZLOWSKI Yvan	Adjoint
Lieutenant	MARSON Paul	Adjoint
Aspirant	BUILLEY Pierre	Chef Ière Section
Sous-Lieutenant	BRIAULT Charles	Chef 2ème Section
Sous-Lieutenant	JOURDAN Maurice	Chef 3ème Section

3ème Compagnie:

Capitaine	JOUBERT Georges	Cdt. de Cie.
Lieutenant	DANREE Jacques	Adjoint
Lieutenant	LEVIANDIER Roger	Chef Ière Section
Sous-Lieutenant	KLEIN Jean	Adjoint
Lieutenant	NABARRA Auguste	Chef 2ème Section
Lieutenant	LUCCHESI Jean	Chef 3ème Section

4ème Compagnie:

Lieutenant	FERRANO Maurice	Cdt. de Cie.
Sous-Lieutenant	BAUDRY René	Adjoint
Sous-Lieutenant	MAILLARD Pierre	Chef Ière Section
Sous-Lieutenant	BETHMONT Roger	Chef 2ème Section
Aspirant	BELL Jacques	Adjoint
Sous-Lieutenant	PFLIMLIN Raoul	Chef 3ème Section
Aspirant	MORVAN André	Adjoint

C.A.I.

Capitaine	LAVERGNE André	Cdt. de Cie.
Lieutenant	PY Raymond	Sect. Obusiers

30 Janvier 1945.-

Situation sans changement.

31 Janvier 1945.-

Les Sous-Groupements sont alertés vers 6 heures du matin. L'ennemi aurait décroché durant la nuit et se serait replié au delà du canal ou même au delà du Rhin.

A 9 heures le Sous-Groupement FOSSE quitte GERTWILLER pour SAND par l'itinéraire SAINT-PIERRE, STOTZHEIM, KERTZFELD, BENFELD et SAND.

Sans attendre l'achèvement du pont en construction par le Génie sur l'Ill devant SAND, la Compagnie FERRANO se lance à pied sur l'axe SAND-OEBENHEIM et trouve le pont d'OEBENHEIM sauté. Ne rencontrant aucune résistance elle franchit le canal sur les ruines du pont sauté et pénètre dans OEBENHEIM où elle s'installe vers 16 Heures.

La Compagnie PERCEVAL progresse à pied de son côté sur la route SAND-ROSSFELD.

Dès l'achèvement du Pont de SAND à 15 heures les véhicules du Sous-Groupement FOSSE franchissent l'Ill et trouvent dans les bois de BENFELD la route coupée d'abattis et de ruines. Il ne faudra pas moins de 12 heures. C'est à dire jusqu'au lendemain 3 heures du matin pour ouvrir la voie aux véhicules. Cette opération coûte six blessés (dont 4 graves) à une seule section du Génie. Des centaines de mines de tous calibres sont retirées. Le Sous-Groupement atteint ROSSFELD le 1er Février à 3 heures.

Le Sous-Groupement QUILICHINI alerté pour franchir l'Ill à la suite du Sous-Groupement FOSSE attend les ordres dans BENFELD où il passe la journée.

1er Février 1945.-

Sans prendre une minute de repos le Sous-Groupement FOSSE Génie et Infanterie à pied en tête continue la progression sur l'axe de marche ROSSFELD, HERBSHEIM, écluse 76, BOOFZHEIM et R.N. 68 vers le Sud.

La Compagnie PERCEVAL s'est installée de nuit dans BOOFZHEIM.

A l'aube les deux Compagnies d'Infanterie reprennent à pied la marche en avant vers le Sud sur la R.N. 68. Précédés du Génie qui démine, la Compagnie PERCEVAL se porte de BOOFZHEIM à DIEBOLSHEIM. La Compagnie FERRANO la suit de OEBENHEIM vers FRISENHEIM.

Les véhicules bloqués à ROSSFELD par la coupure de la ZEMES ne peuvent franchir cette rivière qu'à 10 heures X et se présentent devant le Canal du Rhône au Rhin à l'écluse 76. La passerelle lancée sur l'écluse ouvre à 12 heures 15 le passage à la première voiture.

Une coupure à l'entrée Ouest de BOOFZHEIM oblige la construction d'une nouvelle passerelle, la troisième que lance le Génie depuis le matin. La tête de la colonne blindée pénètre dans BOOFZHEIM à 13 heures 30. Le Sous-Groupement s'installe dans le village protégé vers le Sud par les Compagnies PERCEVAL à DIEBOLSHEIM et FERRANO à FRISENHEIM qui récupèrent leurs véhicules.

Le déminage est assuré avant la nuit jusqu'à SAASENHEIM, soit sur une longueur de 35 km de route en 32 heures.

Les Sous-Groupements QUILICHINI et de PERSON reçoivent l'ordre de ne pas franchir l'Ill.

2 Février 1945.-

La liquidation de la partie Nord de la poche d'Alsace étant achevée par la prise de MARCKOLSHEIM le Sous-Groupement FOSSE reçoit l'ordre de rester sur sa position en continuant le déminage des routes.

Le Sous-Groupement QUILICHINI regagne ses anciens cantonnements à BARR, ANDLAU et MITTELBERGHEIM.

Le Sous-Groupement de PERSON n'a pas quitté les siens.

Le 2 Février au soir la position des Unités du I/R.M.T. est donc la suivante :

. BARR)	Sous-Groupement QUILICHINI avec
ANDLAU		P.C.-C.H.R.-C.A.I.-Ière Cie
MITTELBERGHEIM		

. DIEBOLSHEIM)	Sous-Groupement FOSSE avec 2ème Cie.
FRISENHEIM		et 4ème Cie.

. NIEDERNAI)	Sous-Groupement de PERSON avec
MEISTRATZHEIM		3ème Cie. et T.C.

3 Février 1945.-

Sans changement.

JOURNAL DE MARCHE DU I/R.M.T. -suite-

4ème Compagnie:

Lieutenant	FERRANO Maurice	Cdt. de Cie.
Sous-Lieutenant	BAUDRY René	Adjoint
Sous-Lieutenant	MAILLARD Pierre	Chef 1ère Section
Aspirant	MORVAN André	Chef 2ème Section
Aspirant	BELL Jacques	Chef 3ème Section
C.A.		
Capitaine	LAVERGNE André	Cdt. de Cie.
Lieutenant	PY Raymond	Chef Sect. Obusiers
Lieutenant	BOURRAT Augustin	Chef Sect. Mortiers
Sous-Lieutenant	GOSSET	

27 Février 1945.-

Les éléments précurseurs quittent le cantonnement.

- à 10 heures 30 détachement D chargé des gîtes de fin d'étape. (Lieutenant BUYS plus 1 Sous-Officier par Cie.
- à 13 heures, détachement A chargé du cantonnement à l'arrivée dans la nouvelle zone de stationnement.
- à 16 heures le I/R.M.T. fournit une Compagnie d'Honneur au P.C. du G.T.D. à VARGAVILLE. Au cours d'une prise d'Armes le Colonel DIO remet au Général HEISLIP, Commandant le XVème C.A. US, les Insignes du R.M.T. et un diplôme de Caporal d'Honneur du Bataillon.

28 Février 1945.-

Le I/R.M.T. quitte sa zone de stationnement pour se porter dans la région de CHATEAUROUX. Seuls les véhicules à roues et les semi-chenilles font le déplacement par la route. Les quatre obusiers et le Recovery emprunteront la voie ferrée avec tous les véhicules chenillés. Pour soulager les voitures, quatre hommes par Half-track embarqueront également par voie ferrée, soit 250 hommes sous le commandement du Lieutenant KOELOWSKI.

La première étape porte la Bataillon de RICHE (Moselle) à MONTIGNY SUR AUBE (Côte d'Or) par l'itinéraire ci-après : Départ de RICHE à 8 heures. Formation du Bataillon au P.I. secondaire, sortie Sud de GERBECOURT. 9 heures 10, passage au P.I. du G.T.D. carrefour Nord Ouest de CHATEAU SALINS. 9 heures 22, NANCY, NEUFCHATEAU, CHAUMONT, CHATEAUVILLAIN, MONTIGNY SUR AUBE, (P.C., 1ère et 2ème Cie.), 3ème et 4ème Cie à VEUXHALLES, C.A. et C.H.R. à DONDEVILLE. Etape d'environ 220 Km.

1er Mars 1945.-

Formation de la colonne au P.I. secondaire (Carrefour R.N. 65 et R.N. 396) à 8 heures 30. Passage du Bataillon au P.I. du G.T.D. sortie Ouest de CHATILLON SUR SEINE à neuf heures vingt deux. TONNERRE, AUXERRE, BONNY SUR LOIRE, COSNE, stationnement du Bataillon dans une vingtaine de petits villages entre COSNE et LA CHARITE. P.C. à SAINT LAURENT. Etape d'environ 260 Km.

2 Mars 1945.-

P.I. secondaire à la sortie Sud de POUILLY à 7 heures 30. Passage du Bataillon au P.I. du G.T.D. sortie Sud de LA CHARITE à 8 heures 18. Le I/R.M.T. passe dans un ordre parfait exactement à l'heure et dans les délais prévus au P.I.

POUQUES LES EAUX, NEVERS, BOURGES, ISSOUDUN, CHATEAUROUX, CHATILLON SUR INDRE. (Point de dislocation du G.T.D.)

Le I/R.M.T. va s'établir entre CHATILLON et LOCHES du NORD OUEST au SUD-EST dans les cantonnements ci-dessous :

- LOCHES : Atelier de dépannage - Approvisionnement.
- PERRUSON : P.C. Château de la GRILLEZ
C.H.R. - Reconnaissance - O.D. - Santé.
- VERNEUIL SUR INDRE et ST SENOCLE : 1ère Compagnie.
- St HIPPOLYTE : 2ème Compagnie.
- BRIDORE et ST MARTIN : 3ème Compagnie.
- ST CYRAN : 4ème Compagnie.
- FLERE : C.A.

Etape d'environ 220 Km. Lors de ce long déplacement de 700 Km. le I/R.M.T. n'a laissé en cours de route que trois véhicules en panne. Aucun accident.

3 Mars 1945.-

Installations dans la zone de stationnement. Le Capitaine LAVERGNE est désigné par le Chef de Bataillon pour se

rendre par Avion à FORT-LAMY chercher les trophées laissés par la Colonne LECLERC et les ramener à PARIS où ils figureront à l'exposition de la Division. Le Lieutenant PY prend provisoirement le Commandement de la C.A.

4 Mars 1945.- et 5 Mars 1945.-

Sans Changement.

6 Mars 1945.-

Le Bataillon fait mouvement vers le Nord-Est afin de se rapprocher des deux autres Bataillon du R.M.T.

En fin de matinée les cantonnements sont les suivants :

- P.C. et C.H.R.	MONTRESOR
- 1ère Compagnie	VILLELOIN
- 2ème et 3ème Compagnie	ECUEILLE
- 4ème Compagnie	NOUANS
- C.A.	LOCHES SUR INDRE
- Atelier	LOCHES

Le P.C. du I/R.M.T. est installé dans le Château Historique de MONTRESOR qui abrita en 1940 le MINISTERE DES COLONIES.

7 Mars 1945 et Jours suivants.-

Repos.

21 Mars 1945.-

Un vin d'honneur est offert par le Chef de Bataillon aux Officiers du I/R.M.T. à l'occasion de l'attribution de la Légion d'Honneur aux :

Capitaine BOURSIU	(à titre posthume)
Méd. Capitaine ALCAY	(blessé)
Capitaine GRALL	
Lieutenant DJAMBKOFF	
Lieutenant HELIOT	
Lieutenant PY	
Lieutenant MAC CLENAHAN	
Lieutenant NABARRA	
Lieutenant MARSON	

Ce Vin d'Honneur est suivi d'un déjeuner présidé par le Colonel DIO.

22 Mars 1945.-

En l'absence du Chef de Bataillon FOSSE titulaire d'une Permission exceptionnelle de 4 jours, le Capitaine GRALL assure le Commandement du Bataillon.

28 Mars 1945.-

Prise d'Armes à LOCHES.
Revue - Remise de décorations et Défilé dans LOCHES.
Le I/R.M.T. fournit 14 Sections de 30 hommes. A la suite de la Revue et du Défilé, un déjeuner officiel réunit les personnalités Civiles et Militaires au Château de MONTRESOR.

29 Mars 1945.-

Une Compagnie d'Honneur commandée par le Capitaine PERCEVAL se rend par voie ferrée à PARIS pour participer au défilé du 2 Avril.

30 Mars 1945.-

Le Chef de Bataillon FOSSE Commandant le I/R.M.T. est promu Lieutenant-Colonel. Le Capitaine JOUBERT Commandant la 3ème Compagnie est promu Chef de Bataillon. Le Lieutenant DANREIE de la 3ème Compagnie est promu Capitaine.
Les Aspirants : DELMASURE, NTON, MORVAN, GAYET, BOILLEY, BELL; les Adjudants-Chefs SCRIBE et BRIARD et le Sergent-Chef FLORENTIN sont promus Sous-Lieutenants.

Ces Propositions à titre exceptionnel, prennent effet du 25 Janvier 1945.

31 Mars 1945.-

Sans Changement. Un ordre d'opération vers l'Atlantique parvient au G.T.D. mais le I/R.M.T. ne doit pas être engagé. Il continuera à stationner dans ses cantonnements actuels.

La Jeep Ford des surplus roule plein pot, drivée de mains de maître par l'adjudant-chef des Eaux et Forêts Antoine AGOSSOU, un ancien de la Coloniale (9ème D.I.C.) - Derrière se tient TIHANDE Gabriel un as de la brousse, capable de suivre pendant des jours un troupeau de buffles pour l'identifier. Assis à leur côté, je contemple le lever du jour, toujours merveilleux sous les tropiques. Le long de la piste, en file indienne, les Sombas partent au marché de BOUKOMBE, nus, le pénis relevé à la taille et retenu par une liane. Ils marchent en souplesse, crânes rasés, l'arbalète sur l'épaule. Ils sont grands, ils sont fiers, indifférents aux affaires des blancs. Leurs femmes, nues elles aussi, suivent, portant d'immensesalebasses sur la tête; une simple liane de soursour entoure leurs tailles.

Un long ruban épais de latérite traîne derrière la jeep et oblige le R 23 à rouler à plusieurs centaines de mètres. Le camion contient les vivres et les instruments de topographie.

Je dois rejoindre mon camarade de promotion BOY, ancien de la D.B., 1er RMSM. C'est un troubadour de la brousse, chasseur hors ligne, grand spécialiste de la faune. Nous sommes chargés tous deux par l'Inspection Générale des Eaux et des Forêts de DAKAR de classer une immense réserve de faune bien connue maintenant sous le nom de "Réserve du W du Niger". BOY est chargé de la région Haute-Volta - Niger et moi du Haut-Dahomey et d'une partie du Togo. Il est temps d'agir, le braconnage est intensif, pratiqué surtout par les indigènes de la Gold-Coast, armés de fusils automatiques de calibres allant jusqu'à la 450/500 nitro express.

Le Colonel MASSU, qui j'aurai le plaisir de recevoir à DJOUGOU à mon P.C. pour sabler le champagne avec son Eta-Major, traversera cette région à la même date et culbutera du gros avec sa IO/75 MAS. Le Colonel était à cette époque, commandant des forces terrestres Niger, Haute-Volta, Togo.

Je dois retrouver BOY au campement de PARTAGO construit en pleine brousse tout près des lions, des grands troupeaux d'antilopes et de buffles. C'est une grande bâtisse en banco et en paille située en bordure d'un marigot et entretenue de temps en temps par les manoeuvres des Eaux et Forêts lorsqu'ils établissent les pare-feu dans la réserve. Nous roulons, le visage couvert d'épaisse latérite rouge qui pénètre dans le nez, les oreilles et la bouche malgré les foulards qui nous font ressembler à des méharistes... Il est midi, la grosse chaleur, le soleil au zénith... Il faut s'arrêter... Voici NATTINGOU et son campement administratif où sont servis d'agréables repas par "Gros Kiki" un magnifique noir de 120 Kg.

Arrêt... il y a du monde !... TOGNISSO, encore un ancien de la 3ème D.I.C., riche commerçant transporteur m'accueille à bras ouverts "Salut, chef !". Il me dit aller aussi à PARTAGO pour surveiller le passage de ses camions chargés de cola, venant de Gold-Coast et allant sur le Nord. Cette cola vendue à prix d'or au fin fond du Niger et du Soudan est très estimée des nomades.

Le déjeuner et la sieste terminés, il est quinze heures. En route pour PARTAGO où nous devons rejoindre le camarade BOY dans la soirée. Nous montons dans un superbe pick-up Chevrolet très confortable, rempli de whisky, de vin, de fines conserves; il y a même un réfrigérateur à pétrole ! ... TOGNISSO, c'est aussi un colosse, assis à mes côtés, me raconte déjà des histoires de guerre. Sa face noire ruisselle de sueur. Il s'éponge en permanence avec un grand drap jaune et son gros ventre trassaille de joie.

Nous roulons allègrement. Le Chevrolet bouffe la latérite et la tôle ondulée à 65 miles, vitesse idéale sur les routes africaines.

Le soleil baisse vite. Dans le lointain apparaît le campement où devrait nous attendre BOY, mais il n'arrivera qu'à la grande fraîche, la guitare sur l'épaule.

Nous descendons et pénétrons lentement dans la douce fraîcheur si caractéristique du banco et de la paille. Il fait très sombre à l'intérieur, le jour ne filtre que par des petites ouvertures. Voici la grande salle où trône une immense table grossière et deux bancs... Nous prêtons l'oreille! des bruits diffus, des grognements, des glissements sur la terre battue... TOGNISSO est près de moi, nous posons lunettes et chapeaux de brousse sur la table.

Soudain, des yeux phosphorescents nous fixent ! Stupeur ! Allongés sur le sol humide et frais, une lionne et ses deux lionceaux nous regardent ... Plus loin, un lion énorme est assis sur son train arrière. La lionne est en alerte, elle se lève, inquiète. Les lionceaux s'approchent lentement de ces étranges bipèdes. Le lion paraît calme, mais soudain, il émet de petits rugissements style générique de la Metro Goldwyn Mayer !... Les lionceaux s'avancent toujours, mais, brutalement, d'un coup de pattes, leur mère les ramène près d'elle... Nous restons figés. Ne pas bouger, faire face, ne pas fuir surtout ! les lions nous briseraient les vertèbres cervicales de leurs griffes acérées. (Le lion attaque toujours de la sorte).

Nos armes sont restées dans le Chevrolet, notre situation est périlleuse. Nous allons "crever" nous les épargnés du Mauser, du 88 et du train bleu! Les lionceaux décidément curieux, reviennent vers nous, mais la lionne cette fois pousse un furieux rugissement, son échine est hérissée, ses pattes avant labourent le sol. Le lion s'est levé, il avance à nous toucher et passe dans notre dos. Cette fois c'est la fin. Mon Dieu que c'est con de crever ainsi ! ...

Un ronronnement de moteur, le jeep arrive. Des voix, des pas, puis le silence revient. La lionne s'est tue, elle va bondir. Je sens, dans mon dos, l'odeur violente du fauve. L'angoisse nous étreint, notre peur est indescriptible. Que font-ils Antoine AGOSSOU et TIHANDE Gabriel ?... Soudain, un bruit de branches secouées, un claquement sec, des cris assourdissants. C'est AGOSSOU et TIHANDE qui pénètrent dans la case par la véranda. Ils hurlent en dialecte peulh et font claquer leurs lianes de soursour avec frénésie. Ce sont deux furies déchaînées. Je rirais si la situation était moins dramatique !

La lionne réagit la première. Elle fait face au danger, puis repousse les lionceaux sous son ventre. Elle recule encore faisant fuir ses petits puis elle bondit, elle est sortie ! Des armes nous sont jetées à la volée. Le lion est toujours là dans notre dos. A son tour, il sort, puis détale dans la brousse. Pourquoi tirer maintenant, nous sommes sauvés ?

AGOSSOU a agi comme font les bergers peulhs dont les troupeaux sont attaqués par les lions affamés : faire du bruit, claquer du fouet, hurler en dialecte. Cela a réussi pour nous aussi ! AGOSSOU me dit "Nous aurions pu tirer mais si l'un des fauves était blessé vous y passiez!". C'est vrai, un lion blessé est beaucoup plus agressif. De plus nous étions bien trop près des bêtes pour assurer un bon coup de feu, sans danger pour nous deux.

TOGNISSO est maintenant hilare. Ses magnifique dents blanches éclairent un sourire à vous faire pleurer de plaisir. Il tient déjà une bouteille de Whisky et en ingurgite une sacrée rasade avant de nous la passer. Puis me balançant sur l'épaule une cla que à abrutir un buffle il me dit : "Chef! tu parles d'un beans !".



26 - 27 - 28 novembre 1982

PARC DES EXPOSITIONS

Porte de Versailles

Bâtiment II (entrée porte A)

Niveau II

Vente de Charité de la 2^e D. B.

la REVUE HISTORIQUE



DANS SA NOUVELLE FORMULE

- en juillet : la CONSCRIPTION

- en octobre : un « spécial » AVIATION

- en décembre : dix articles TERRE - AIR - MER

et dans chaque numéro des rubriques inédites (documents et témoignages; traditions militaires; insignes etc...)

et en outre un numéro hors-série sur le **CONTROLE GENERAL** des Armées, qui célèbre son centenaire.

La REVUE HISTORIQUE DES ARMEES vise à mieux faire connaître notre histoire militaire au sens le plus large, c'est à dire l'aspect opérationnel, mais aussi l'environnement politique, économique, sociologique, dans lequel se meuvent les armées en temps de guerre comme en temps de paix.

Le COMITE DE REDACTION comprend les chefs des trois services historiques Terre, Air, Mer et quatre professeurs d'Université.

La REVUE HISTORIQUE DES ARMEES paraît trimestriellement (Mars, Juin, Octobre et Décembre). Les abonnements couvrent l'année légale.

Une fois par an en principe, elle est consacrée à un sujet particulier (Arme, Région, commémoration d'événement, etc...)

A titre d'information, sont rappelés ci-dessous les thèmes abordés ou à traiter entre 1978 et 1983 :

- 1978.. Franche-Comté et le Train
- 1979.. Les armées françaises en 1939
- 1980.. Le Matériel
- 1981.. La LEGION ETRANGERE
- 1982.. L'Armée de l'Air entre 1945 et 1949
- 1983.. Les TROUPES de MARINE

Certains Numéros de la REVUE HISTORIQUE DES ARMEES comportent plusieurs articles centrés sur un même sujet. (Par exemple, n° 3/1981 : le tricentenaire du rattachement de Strasbourg à la France)

Paraissant au nouveau format de 21x29, à partir du n°1/1982, la REVUE HISTORIQUE DES ARMEES propose dans chacune de ses livraisons 144 pages de texte et d'illustrations (noir et couleur) consacrés à des études historiques, des témoignages ou présentations de documents inédits et des chroniques diverses.

La REVUE HISTORIQUE DES ARMEES dont les sommaires sont susceptibles d'intéresser les amateurs d'histoire, les spécialistes et en règle générale les passionnés de militaria, constitue une publication sans équivalent aussi bien en France qu'à l'étranger. Le nombre de ses lecteurs est en constante augmentation. Sur simple demande écrite, la REVUE HISTORIQUE DES ARMEES fournit la liste des n° anciens disponibles et des tables analytiques de ses n° parus au cours des 35 dernières années.

Certains numéros anciens, véritables documents de collection sont encore disponibles; ils sont cédés au prix de 50 francs l'exemplaire.

Le coût de l'abonnement pour la France et les T.O.M. est de 145,80 F et 180. F pour l'Etranger. L'abonnement de soutien est de 220. F.

Pour tous renseignements, adressez vous à : La REVUE HISTORIQUE DES ARMEES
Château de Vincennes. 94300 VINCENNES.

INFORMATION - DECORATIONS

ORGANISMES MILITAIRES HABILITES A ETABLIR DES PROPOSITIONS POUR LA LEGION D'HONNEUR, LA MEDAILLE MILITAIRE et L'ORDRE NATIONAL DU MERITE EN FAVEUR DES MILITAIRES N'APPARTENANT PAS A L'ARMEE ACTIVE.

ARMEE DE TERRE .-

- Service Historique de l'Armée - 94300 VINCENNES - pour les Anciens Combattants des classes 1890 à 1909 incluses.
- Bureau Central d'Archives Administratives Militaires - Caserne Bernadotte 64023 PAU - pour les Officiers rayés des cadres et les Anciens Combattants des classes 1910 à 1938 incluses.
- Bureau Spécial du Service National - Caserne Marceau - 28018 CHARTRES - pour les Anciens Militaires : Classes 1939 à 1946 de tous les bureaux du Service National de métropole et ex-bureaux de recrutement d'Alger, d'Oran et de Constantine.
- Bureau du Service National - 66020 - PERPIGNAN pour les Anciens Militaires des classes 1948 et suivantes des Anciens Bureaux de recrutement de l'Afrique du Nord.
- Bureau du Service National d'Origine pour les autres personnels des classes 1948 et suivantes.
- Bureau du Service National d'Outre-Mer. (Toutes classes)

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE MINISTERIELLE N° 23004 DEF/SD/CAB/DECO/B du 7 Mai 1982, relative aux propositions pour la LEGION D'HONNEUR concernant les Militaires n'appartenant pas à l'Armée Active.
Travaux de Concours 1983.

Les dispositions de la présente circulaire sont applicables à l'ensemble des personnels militaires n'appartenant pas à l'armée active à l'exception des Anciens Combattants de la guerre 1914-1918 titulaires de la Médaille Militaire, candidats au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, des mutilés de guerre et des Déportés Résistants dont la candidature relève d'une autre réglementation.

Il est précisé que les Officiers et les personnels non Officiers dégages des obligations militaires, ne sont pas proposés d'office, mais doivent faire acte de candidature en adressant une demande, avant le 1er Octobre 1982, aux organismes détenteurs de leurs dossiers ou pièces matriculaires.

Cette mesure n'est pas applicable aux Officiers Généraux de la 2ème Section qui sont proposés directement par le Bureau des Officiers Généraux des Armées sans qu'ils aient à en formuler la demande.

TITRE PREMIER.-

A - PROPOSITIONS A TITRE NORMAL.

Sont proposables les candidats réunissant les conditions suivantes :

- a) Pour les dignités.-
 - Les Officiers comptant cinq ans dans le dernier grade ou dignité de l'Ordre, ayant commandé en temps de guerre sur des théâtres d'opérations et titulaires de nombreux titres de guerre.
- b) Pour le Grade de Commandeur.-
 - Les personnels Officiers et non Officiers comptant au moins huit années d'ancienneté dans le grade d'Officier de la Légion d'Honneur et justifiant de blessures ou citations postérieures à cette promotion dans l'ordre ou de nombreux titres de guerre.
- c) Pour le Grade d'Officier.-
 - Les personnels Officiers comptant au moins dix ans d'ancienneté dans le grade de Chevalier de la Légion d'Honneur et justifiant d'une blessure ou citation postérieure à cette nomination dans l'Ordre ou de nombreux titres de guerre.
 - Les personnels non-Officiers comptant au moins dix ans d'ancienneté dans le grade de Chevalier de la Légion d'Honneur et justifiant postérieurement à leur nomination dans l'Ordre, de deux titres de guerre dont une blessure ou citation.

d) Pour le Grade de Chevalier.-

- Les Officiers Supérieurs totalisant 22 annuités et titulaires d'une citation au moins à l'ordre de la Division.
- Les Officiers totalisant 22 annuités (20 annuités pour les Officiers dégages des obligations militaires pour infirmité résultant de blessure de guerre) et titulaires :
 - 1)- soit d'une citation à l'ordre de l'Armée ou d'une blessure de guerre ayant entraîné une invalidité d'au moins 50% ;
 - 2 - soit de deux titres de guerre dont une blessure de guerre ou une citation individuelle.
 Dans tous les cas, les titres exigés doivent être postérieurs à la Médaille Militaire pour les Officiers titulaires de cette décoration.
- Les Officiers titulaires d'un titre de guerre au moins, ayant obtenu la médaille d'or des services militaires volontaires avant le 1er Janvier 1981 et qui assument, au niveau national ou de la Région Militaire, des responsabilités au sein des Associations de cadres de Réserves, ou bien, rendent des services particulièrement importants au titre du perfectionnement des réserves. Un rapport précis et détaillé établi par l'autorité militaire compétente pour en juger sera joint à la fiche individuelle de proposition.
- Les personnels non-Officiers ayant obtenu la Médaille Militaire depuis au moins dix années et justifiant de quatre blessures ou citations au moins dont deux postérieures à la Médaille Militaire.
(Voir titres de Guerre, en annexe)

B - PROPOSITIONS A TITRE EXCEPTIONNEL

Pourront être proposés à titre exceptionnel :

- Pour le Grade d'Officier, les Anciens Combattants de la Guerre 1914-1918 comptant au moins dix années d'ancienneté dans le grade de Chevalier de la Légion d'Honneur et justifiant de cinq blessures ou citations, ou de six titres de guerre se rapportant à ce conflit.
- Pour les différents grades de la Légion d'Honneur, les personnels titulaires de nombreux titres de guerre ne réunissant pas strictement les conditions énumérées ci-dessus.

C - PROPOSITIONS A TITRE 1939-1945

Sont proposables pour une nomination dans la Légion d'Honneur les personnels ayant pris part à la guerre 1939-1945, médaillés Militaires et justifiant de trois blessures de guerre ou citations individuelles accompagnées de l'une des décorations suivantes : médaille de la résistance, médaille des Evadés, croix du combattant volontaire, médaille des services volontaires dans la France Libre, croix du Combattant Volontaire de la résistance.

Les anciens Résistants particulièrement valeureux sont également proposables pour une nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

TITRE DEUX.-

REMARQUES IMPORTANTES.

- a) Personnels à ne pas proposer même à titre exceptionnel :
 - Officiers et Sous-Officiers rayés des cadres d'office par mesure de discipline, démissionnaires de leur grade ou considérés comme tels,
 - provenant de l'Armée active qui ne comptent pas trois ans dans les réserves totalisés au 1er Juillet 1983,
 - reçus dans un grade de l'Ordre National du Mérite, à titre civil ou militaire, après le 31 Décembre 1979,
 - ayant obtenu la médaille des Services Militaires volontaires postérieurement au 1er Janvier 1982.

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE MINISTERIELLE N° 23005 DEF/SD/CAB/DECO/B DU 7 MAI 1982, relative aux propositions pour la MEDAILLE MILITAIRE concernant les Militaires n'appartenant pas à l'Armée active.

Travaux de Concours 1983.

INFORMATION - DECORATIONS - suite-

Les dispositions de la présente circulaire sont applicables à l'ensemble des personnels militaires n'appartenant pas à l'armée active.

Il est précisé que les Réservistes du Service Militaire sont proposés d'office, les autres personnels militaires devant faire acte de candidature en adressant une demande, avant le 1er Juillet 1982, aux organismes détenteurs de leurs dossiers ou pièces matricules.

TITRE UN.-CONDITIONS EXIGÉES POUR CONCOURIR.A - PROPOSITIONS A TITRE NORMAL

Sont proposables les personnels totalisant huit années au moins de titulaires :

- soit d'une blessure de guerre ayant entraîné une invalidité d'au moins 30%.
- soit d'une citation individuelle au moins à l'Ordre de la Division.
- soit de deux titres de guerre. (Voir titres de guerre en Annexe

Le total de huit annuités ne sera pas exigé des personnels réformés pour blessure de guerre.

B - PROPOSITIONS A TITRE EXCEPTIONNELLE

Pourront être proposés à titre exceptionnel :

- les Sous-Officiers retraités, titulaires d'un fait de guerre (blessure ou citation) et parfaitement notés.
- les Anciens Combattants de 1914-1918 titulaires d'un fait de guerre (blessure ou citation),
- les Anciens Combattants de 1914-1918 titulaires de la croix du Combattant Volontaire de ce conflit, sous réserve qu'il totalise huit ans de services militaires effectifs, les bonifications pour campagne de guerre pouvant intervenir dans ce total,
- les titulaires de la médaille des services Volontaires dans la France Libre justifiant d'un fait de guerre. (blessure ou citation)

TITRE DEUX.-REMARQUES IMPORTANTES.

Personnels à ne pas proposer même à titre exceptionnel :

- provenant de l'Armée Active qui ne compte pas trois ans dans les réserves, totalisés au 1er Avril 1983 ;
- ayant obtenu la Médaille des Services Militaires Volontaires postérieurement au 1er Janvier 1982 ;
- Sous-Officiers de réserve rayés des cadres d'office par mesure disciplinaire.

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE MINISTERIELLE N° 23006 DEF/SD/CAB/DECO/B DU 11 MAI 1982, relative aux propositions pour l'Ordre National du MÉRITE des Militaires n'appartenant pas à l'Armée Active.

Travaux de Concours de 1983.

Les dispositions de la présente circulaire sont applicables à l'ensemble des personnels militaires n'appartenant pas à l'armée active.

Il est précisé que les "Réservistes du Service Militaire" sont proposés d'office par les autorités détentrices de leur dossiers, tandis que les autres personnels doivent faire acte de candidature en adressant une demande, avant le 1er Septembre 1982, aux organismes détenteurs de leurs dossiers ou pièces matriculaires.

Cette mesure n'est pas applicable aux Officiers Généraux de la 2ème Section qui sont proposés directement par le Bureau des Officiers Généraux sans qu'ils aient à en formuler la demande.

TITRE PREMIER.-CONDITIONS A REMPLIR POUR POUVOIR ETRE PROPOSE.A - PROPOSITIONS A TITRE NORMAL.- Pour la Dignité de Grand Croix

- . Officiers comptant au moins trois ans d'ancienneté dans la dignité de Grand Officier la plus récente dans la Légion d'Honneur ou l'Ordre National du Mérite et justifiant postérieurement de l'exercice de fonctions importantes, dans le cadre d'activités intéressant directement la Défense Nationale.

- Pour La Dignité de Grand Officier

- . Officiers comptant au moins trois ans d'ancienneté dans le grade de Commandeur le plus récent dans la Légion d'Honneur ou l'Ordre National du Mérite et justifiant postérieurement de l'exercice de fonctions importantes, dans le cadre d'activités intéressant directement la Défense Nationale.

- Pour le Grade de Commandeur

- . Officiers Généraux comptant au moins six ans d'ancienneté dans le grade d'Officier le plus récent dans la Légion d'Honneur ou l'Ordre National du Mérite et ayant obtenu, postérieurement à cette promotion, deux titres de guerre, ou justifiant d'un fait de guerre (blessure ou citation), ou ayant continué à manifester avec régularité d'importantes activités dans les réserves, sanctionnées par un minimum de cinq récompenses.

- Pour le Grade d'Officier

- . personnels Officiers et non Officiers comptant au moins six ans d'ancienneté dans le grade de Chevalier le plus récent de la Légion d'Honneur ou de l'Ordre National du Mérite et ayant, depuis leur nomination, continué à manifester avec régularité des activités dans les réserves sanctionnées par un minimum de cinq récompenses.
- . personnels Officiers comptant au moins huit ans d'ancienneté dans le grade de Chevalier le plus récent dans la Légion d'Honneur ou l'Ordre National du Mérite et ayant obtenu postérieurement un titre de guerre.
- . personnels non Officiers comptant au moins huit ans d'ancienneté dans le grade de Chevalier le plus récent dans la Légion d'Honneur ou l'Ordre National du Mérite et justifiant postérieurement de deux titres de guerre.

- Pour le Grade de Chevalier

- . Officiers non titulaires de la Médaille Militaire totalisant au moins quinze ans de services actifs et un titre de guerre.
- . Officiers et personnels non Officiers justifiant, postérieurement à l'attribution de la Médaille Militaire, d'un titre de guerre et de dix ans de services actifs
- . Officiers et personnels non Officiers totalisant au moins quinze ans de services (en activité et dans les réserves) et justifiant, postérieurement à la Médaille Militaire pour les titulaires de cette décoration,
 - . d'un fait de guerre (citation individuelle ou blessure de guerre) et d'un autre titre de guerre.
 - . d'un minimum de deux titres de guerre, à l'exclusion des faits de guerre (blessure ou citation)
- . Officiers et personnels non Officiers réunissant au moins quinze ans de services (en activité et dans les réserves) et manifestant avec régularité des activités dans les réserves sanctionnées par un minimum de sept récompenses ou ayant obtenu la Médaille d'Argent ou la Médaille d'Or des services militaires volontaires antérieurement au 31 Décembre 1979.
- . Officiers et personnels non Officiers réunissant au moins quinze ans de services (en activité et dans les réserves) et justifiant d'un titre de guerre et :
 - . soit de six récompenses pour activités dans les réserves,
 - . soit de la Médaille d'Argent ou de la Médaille d'Or des Services Militaires Volontaires, obtenue antérieurement au 31 Décembre 1980.

B - PROPOSITIONS A TITRE EXCEPTIONNELLE

Des propositions à titre exceptionnel pour les différents grades de l'Ordre National du Mérite pourront éventuellement être établies

en faveur des personnels ne réunissant pas strictement les conditions fixées ci-dessus ; en nombre très limité, elles pourront concerner des personnes qui :

- a Assurent avec dévouement et efficacité depuis de nombreuses années l'animation ou la Présidence effective des Associations d'Officiers et de Sous Officiers de Réserve agréées par le Ministère de la Défense (à l'exception des Officiers Généraux proposables pour ces motifs à titre normal).
- b rendent ou ont rendu des services importants sur le plan professionnel ou social ayant un lien direct avec la Défense Nationale.

Un rapport précis et détaillé établi par l'autorité militaire compétente pour en juger ainsi que toutes pièces attestant la nature et l'importance de ces services seront joints à chaque fiche de proposition.

Une attention particulière sera portée aux candidatures des anciens personnels féminins qui ont servi sous statut militaire, justifiant de titres de guerre non récompensés mais ne réunissant pas les conditions d'ancienneté prévues par le décret portant création d'un Ordre National du Mérite.

ENTRE DEUX.-

REMARQUES IMPORTANTES

Les Officiers et Sous Officiers de Réserve rayés des cadres

d'office par mesure disciplinaire, démissionnaires de leur grade ou considérés comme tels, ne doivent pas être proposés pour l'Ordre National du Mérite.

Conformément aux dispositions adoptées par le Conseil de l'Ordre les personnels ayant obtenu la Médaille des Services Militaires Volontaires, postérieurement au 1er Janvier 1982, ne pourront pas être proposés en 1983 pour l'Ordre National du Mérite.

TITRES DE GUERRE.-

Sont considérés comme titres de guerre :

- La Croix de la Libération.
- Les blessures de guerre
- Les citations individuelles avec Croix de Guerre ou Croix de la Valeur Militaire
- La Médaille de la Résistance
- La Médaille des Evadés
- La Croix du Combattant Volontaire de la Guerre 1914-1918
- La Croix du Combattant Volontaire de la Guerre 1939-1945
- La Croix du Combattant Volontaire avec Barrette "Guerre 1939-1945", "Indochine", "Corée", "La Croix du Combattant Volontaire 1939-1945", et la Croix du Combattant Volontaire avec barrette "Guerre 1939-1945" constituent un seul et même titre et ne peuvent être comptabilisés qu'une seule fois.

COURRIER DES LECTEURS

BRAVO... pour avoir réussi à sortir le Général DIO de sa retraite Toulonnaise et tous mes voeux pour la suite de votre action y compris au "CHAMELIER"

Au 23 Octobre, Guitoune des "Indochinois".

Général Jacques MASSU
CONFLANS sur LOING
45700 VILLEMANDEUR

Je tiens à vous féliciter du moyen d'information et de liaison entre les Anciens du R.M.T. qu'est le CHAMELIER, de la réussite et du travail énorme qu'accomplit l'équipe rédactionnelle.

En tant que Président d'une Section Départemental qui aimerait pouvoir en faire autant... je vous envie.....

Je vous remercie des envois que vous me faites et je souhaite longue vie au CHAMELIER et aux CHAMELIERS.....

Michel BOULANGER
81, Boulevard Husson
91170 VIRY CHATILLON

Amicales pensées de ce beau pays d'ESPAGNE qui n'a pas toujours été accueillant pour beaucoup d'entre nous.

Nous venons d'apprendre l'accident de Madame le Maréchale. Je suis de tout coeur avec ce que vous ferez ou direz, à tous points de vue.

Eugène LION
10, rue Vaucausson
93500 PANTIN

Comme convenu nous nous sommes retrouvés au R.M.T. à l'occasion des "Portes Ouvertes".

Je veux remercier mes amis GOUEL, RAFFATIN, IMBERT, BUZIN, d'avoir répondu à mon appel ainsi que BRUNAUD, MELLA et PACE malheureusement indisponibles n'avaient pu se joindre à nous.

Pour le nombre ce ne fut pas un succès mais ce ne fut pas non plus un échec. Je souhaite donc reprendre l'expérience l'an prochain.

Nous avons passé la journée dans la joie, la bonne ambiance, les bonnes et les mauvaises histoires du passé et nous nous sommes promis de nous retrouver, plus nombreux si cela est possible.

Les indécis cette fois ci seront là je l'espère.

Roger ROCHEFORT
9, rue Jean Jaurès
91310 LEUVILLE sur ORGE

Je suis heureux de faire part de la naissance de mon deuxième arrière petit fils, SEBASTIEN, né le 9 Juillet.

Comme chaque année, avec les Anciens de la Manche (s'il en vient d'ailleurs ils sont les bienvenus) nous avons célébré le 25 Juillet à SAINT MARTIN DE VARREVILLE, le débarquement de la D.B. en Normandie.

Louis LEHOT
113, rue du Roule Prolongée
50100 CHERBOURG

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article sur les combats de VOISIN le BRETONNEUX, pour la simple raison que je me trouvais aux cotés de JOUGLARD lorsqu'il a été tué.

En sortant de VOISIN, c'est à dire en allant je crois sur VERSAILLES, il y avait un cabanon sur la gauche. JOUGLARD qui était sorti de VOISIN et se repliait est allé prendre appui contre ce cabanon, mais face à la sortie du village alors que moi je me trouvais derrière. Je lui ai crié plusieurs fois de me rejoindre alors que nous venions de tirer sur trois Allemands qui s'enfuyaient par le bas coté de la route. Ce sont les Allemands qui se trouvaient dans le bois à droite à la sortie de VOISIN qui ont tiré sur JOUGLARD.

Je me souviens très bien de l'Officier Allemand qui a été tué dans la rue centrale face contre terre, et tenant un appareil photo dans la main.

Quant au Sergent Chef VOURC'H, il a été tué dans la cour de la ferme qui était en flammes et se trouvait du coté de l'église dont les Allemands ont balancé le clocher.

Je me souviens aussi avoir vu Maurice SCHUMANN alors que nous partions sur VOISIN appelés en renfort. Il était à pied, casque français, battle-dress Anglais et un revolver dans la main.

BOSCHER qui faisait partie de ma Section a été blessé et évacué en jeep. Maurice SCHUMANN a fait le retour avec lui.

J'ai souvenir également du terrain d'aviation qui se trouvait en face VOISIN et duquel on nous tirait dessus avec les canons de C.C.A. Je n'ai jamais vu autant de balles traçantes.

Il est vrai que VOISIN fut une dure journée.

Demeurant au fond de mes Pyrénées je n'ai jamais eu l'occasion de retourner à VOISIN.

Amitiés à tous.

Roger BONNEIL
LACOURT
09200 SAINT GIRONS

J'ai eu une forte dépression pour laquelle je suis en traitement pour de longs mois encore. Je suis suivi par le Professeur DES LEURIERS de la Salepétrière, lequel a d'ailleurs un frère qui était des nôtres.

Ce traitement draconien qu'il m'a ordonné me laisse sans réaction et je suis le plus souvent dans les "décors".

André BLACHE
10, rue des Mimosas
77400 LAGNY

Merci à toute l'équipe du CHAMELIER pour ce que représente pour nous provinciaux ce trait d'union que vous avez su créer de si belle façon.

Bien qu'éloigné de PARIS, si un jour je peux être utile dans mon coin vous pouvez compter sur moi.

Abel MORAND
131 d, Chemin du Télégraphe

ETABLISSEMENTS FAMILIAUX DE VACANCES DES ARMEES



OUVERTS AUX ANCIENS de la 2ème D.B.

... si vous aimez
le ski, l'air pur
des montagnes
les soirées
dynamiques, à...

MONT-LOUIS *Pyrénées Orientales (1500 m)*

Du ski à Font Romeu, Cambre d'Azès, les Angles. Des excursions en Espagne et Andorre. Pour les sportifs.

PUY SAINT VINCENT *Hautes Alpes (1600 m)*

Du ski alpin à Puy Saint Vincent, du ski de fond à Vallouise, des soirées explosives. Avec ou sans restauration.

PRALOGNAN *Savoie (1415 m)*

Du ski entre 1600 et 2300 m. Deux hôtels et un chalet dans un village délicieux. Pour les connaisseurs.

PEIRA CAVA *Alpes Maritimes (1450 m)*

Près de la Forêt de Turini, ski à Peira Cava et au Camp d'Argent. En logis bien équipés.

Club Hôtel **MONT D'ARBOIS** *(Haute-Savoie)*

Club Hôtel **MEGEVE** *(Haute-Savoie)*

Club Hôtel **VAL THORENS** *(Savoie)*

Dans des stations de grande classe, de superbes appartements. Restauration non comprise.

VCS **ORCIERES-MERLETTE** *Hautes Alpes (1800 m)*

Studios ou appartements, ateliers d'artisanat dans le centre.

VCS **MONT GENEVRE** *Hautes Alpes (1850 m)*

100 km de pistes, patinoire naturelle. Avec restauration.

VVF **SUPERBESSE** *Puy de Dôme (1350 m)*

Près du Mont-Dore. En pension complète.

VVF **GOURETTE** *Pyrénées Atlantiques*

Près des Eaux Bonnes. En pension complète : crèche.

... si vous aimez
le calme,
la détente, le rêve,
les soirées
chaleureuses, à...

HYERES *(Var)*

NOUVEAU

Réouverture d'un hôtel de grande classe. Vue imprenable sur la baie d'Hyères depuis le restaurant panoramique.

LE TRAYAS *(Var)*

Près de l'Estérel et des calanques, une terrasse propice à la relaxation.

AGAY ROCHES ROUGES *(Var)*

Un site célèbre, un hôtel blotti dans la verdure et dominant la mer.

VERNET LES BAINS *(Pyrénées Orientales)*

Au pied du canigou, un des plus beaux hôtels de la région. Séjours climatiques et cures thermales.

AGAY ROBINSON *(Var)*

Les pieds dans l'eau, dans une crique bien abritée.

BIARRITZ *(Pyrénées Atlantiques)*

Deux hôtels à deux pas du centre ville, près des plages du Port Vieux et des Basques.

OCCAJ **LES CALANQUES** *(Corse du Sud)*

Face aux Iles Sanguinaires et à la baie d'Ajaccio. En pension complète.

VVF **GUIDEL** *(Morbihan)*

Entre Lorient et Quimper. En pension complète.

VVF **GIENS** *(Var)*

Dans les pins, près de la Presqu'île de Giens. Avec ou sans restauration.

ET A L'ETRANGER :

En ALLEMAGNE : Tegern See, Garmisch, Berchtesgaden, Neubulach, Todtmoos, Bad Sachsa, Bad Munstereifel

En AUTRICHE : Kossen, Zell am Ziller, Hofen Bei Reutte, Bruck, Saint-Koloman, Rauris

En SUISSE : Davos, Meran

Renseignements et inscriptions

MAISON DES ANCIENS DE LA 2ème D.B.
35, Rue de Miromesnil - 75008 PARIS

IGESA - 21 Place Joffre - 75700 PARIS

- Comme tous les Anciens de la 2ème D.B. les Anciens du I/R.M.T. se sont émus de l'accident de voiture qui a nécessité l'hospitalisation de Madame la Maréchale LECLERC de HAUTECLOCQUE. Heureusement, les contusions multiples n'ont pas eu de conclusions plus graves. Mais, est-ce la conséquence ou la suite de cet accident, des ennuis cardiaques se sont fait jour.
Nous souhaitons à Madame la Maréchale, le plus complet rétablissement et nous lui adressons à cette occasion tous nos sentiments de respectueuse affection, en espérant que longtemps encore, elle puisse apporter sa présence et sa plus grande attention à la vie de l'Association.

- Notre Secrétaire et Ami Maurice QUISFIX, qui est également comme chacun sait notre Porte-Drapeau, tâche qu'il partage avec notre autre ami Henri VERON. a eu au cours du mois d'Aout une alerte sur le plan santé, qui a nécessité des soins importants et aussi une attention particulière pour son régime alimentaire. Nous avons eu la joie de le retrouver en meilleure forme à notre réunion de bureau de Septembre et nous espérons pour lui une bonne continuation sur la voie du rétablissement total.

- Notre autre ami Roger FRISQUET, qui comme vous le savez est exilé depuis plusieurs années à POITIERS, a lui aussi des petits ennuis de santé qui se sont décelés courant Septembre. Des polypes aux cordes vocales lui atrophiaient la voix. Le mal heureusement a été pris à temps et nous souhaitons à Roger une guérison très rapide.

- Nous avons également reçu des nouvelles de notre ami René BIDAULT, (Section Mitraille de la C.A.) qui est nouvellement installé dans le Quercy à l'adresse suivante : Lotissement Sol Del Deyme - 46260 LIMOGNE en QUERCY - Tél: (65) 20 31 89
Il prend contact avec l'Amicale de la 2ème D.B. de TOULOUSE.
René BIDAULT, qui comme chacun le sait est handicapé des jambes, vient de subir une opération importante et dispose désormais d'une pile pour accentuer les pulsations du coeur. Il a très bien supporté cette nouvelle épreuve physiquement et moralement.
Il vient également de recevoir la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

- Le REGIMENT DE MARCHE DU TCHAD vient à nouveau de changer de Commandement. Le 30 Juillet une importante Prise d'Armes s'est déroulée au Camp de Linas au cours de laquelle le Colonel Jacques BOUVET a passé le Commandement au Lieutenant Colonel Jean ELIE

- Le Samedi 27 Novembre 1982 à 15 heures, les Anciens de la C.C.R. et du I/R.M.T., sont invités à se rendre au cimetière Montparnasse à PARIS, pour procéder au dépôt d'une plaque sur la tombe de Georges TOUTLEMONDE, décédé l'an dernier. Nous espérons que du fait de la participation de chacun à l'Assemblée Générale de l'Association qui se tiendra le même jour dans le cadre de la Vente de Charité, nous serons nombreux à honorer la mémoire de notre Camarade.

- Roger-Charles SIMMONS est mort. Mais me direz vous, qui était-il?..j'ai moi même trouvé cette nouvelle par hasard dans un journal New Yorkais.
Pourtant si ce nom n'est pas très connu de nous tous, il devrait cependant nous rappeler beaucoup de choses.
Vous vous souvenez de nos curieux petits parallélépipèdes rectangles en carton huilé, qui contenaient du chocolat noir, des sachets de limonade soluble, du chewing gum, du café, des pastilles désinfectantes rendant potable l'eau des ruisseaux, des caoutchoucs prophylactiques et quelques autres gâteries. Cela s'appelait les "RATIONS K" et faisait partie intégrante de notre panoplie au même titre que de celle de tous les combattants U.S.
~~Roger-Charles SIMMONS, chimiste dans le civil et Sergent dans les Services de l'Intendance de l'Armée Américaine, était l'inventeur de la "RATION K".~~

Bernard MEUNIER N'EST PLUS

Notre camarade et ami Bernard MEUNIER, s'est éteint le Samedi 14 Aout 1982 à COLLONGE en CHAROLLAIS, où sa fille Fabienne est domiciliée.

La nouvelle est parvenue en une période où il était difficile de contacter tous ceux qui l'avaient apprécié et cotoyé durant de si nombreuses années et qui auraient souhaité lui apporter par la présence la reconnaissance de l'amitié.

Bernard MEUNIER d'origine Normande, avait pris la D.B. à son passage et s'était immédiatement trouvé confronté avec les combats de la 2ème Compagnie du 1er Bataillon du Régiment de Marche du Tchad où il était affecté.

Efficace et courageux, il était rapidement aimé de tous, et sa haute stature dégingandée apportait partout la bonne humeur, même dans les moments les plus difficiles.

Deux fois cité à l'ordre de la Division, il fut nommé Sergent avant d'être démobilisé.

Redevenu civil, il fut élu Président des Anciens de la 2ème D.B. de la Manche et Membre du Conseil d'Administration de l'Association durant de nombreuses années.

Etabli éleveur de bestiaux à ORGLANDES près de St SAUVEUR le VICOMTE, une gestion pas très rigoureuse le conduit à de très graves ennuis fiscaux.

Il fallait repartir à zéro, ce qu'il fit avec beaucoup de courage. Dans l'Est d'abord puis en Région Parisienne, il représentait diverses maisons qui le conduisaient toujours à cotoyer les Anciens de la 2ème D.B. pour le plus grand bien de tous.

Depuis quelques années, des problèmes de santé s'étaient fait jour, mais malgré la souffrance, sa gentillesse était toujours présente. Les difficultés de la vie l'avaient conduit à une certaine bonté mêlée de tolérance.

Sa joie aura sans doute été d'avoir à ses cotés durant les dernières années de sa vie, une compagne qui l'appréciait et le choyait et qui lui aura permis de retrouver le bonheur un moment disparu de la vie de cet être banni par l'Administration mais au caractère si attachant.

Il y quelques années, c'est avec un sourire plein de plaisir qu'il m'annonçait que ses enfants dont il était isolé lui étaient revenus.

Alors je sais que c'est beaucoup trop tôt de partir à 62 ans, lorsque l'on a tout pour être heureux, mais je sais aussi que Bernard est parti avec le bonheur plein les poumons près de ses enfants et petits enfants qu'il aimait et qui n'ont jamais quitté sa vie.

Guy MERLE

Monsieur et Madame Patrice MEUNIER et leurs enfants,
Monsieur et Madame Laurent MEUNIER et leurs enfants,
Monsieur et Madame Vianney MEUNIER et leurs enfants,
Monsieur et Madame Daniel ALANORE et leurs enfants,
Madame Madeleine DUPOND,
parents et alliés,

Très touchés des marques de sympathie que vous leur
avez témoignées lors du décès de

Monsieur Bernard MEUNIER

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères
remerciements.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA 2ème D.B.

- PESCHAUD Philippe	. 49. rue du Ranelagh - 75016 PARIS	1 047 05 77
- BUSUTTIL Marius	. "La Maristella" - Quartier les Matelots - 9,Ch. du Chateau d'Eau - 13170 LA GAVOTTE	91 1 34 86
- FRYS Michel	. 235.rue Rouget de Lisle - 59200 TOURCOING	
- GASCU Edgard	. 5,rue de la Montagne Ste Geneviève 5005 PARIS	
- MARTIN Jean François	. 38.rue de Berri - 75008 PARIS	1 563 53 47
- COURDESSES Maurice	. 21,rue du Peintre Lebrun - 78000 VERSAILLES	3 950 59 07
- DIDIER Robert	. 1,rue Ernest Renan - 92130 ISSY LES MOULINEAUX	1 554 51 01
- PEREZ Emile	. 13,rue Michelet - 92100 BOULOGNE sur SEINE	1 604 32 63
- AMOUYEL Henri	. 37.rue de Cronstadt - 54000 NANCY	83 40 31 62
- BERNARD Christian	. 23,rue Denys Cochin - 93140 BONDY	1 848 72 95
- BRAUN Edgard	. 67,Grand'Rue - 67000 STRASBOURG	
- CHOLLEY Charles (Gal)	. 22,Brd Foch - 77300 FONTAINEBLEAU	6 422 34 11
- COTTET Pierre	. 3,Cité Pasteur - 91220 BRETIGNY sur ORGE	6 084 56 17
- COUSSOT Maurice	. SAINT GEORGES DU BOIS - 17700 SURGERES	
- CRESPIN Marcel	. Résidence Deux Etoiles - Brd de la Martille - 83000 TOULON	94 42 56 49
- DELIVET Jean	. 131,Boulevard Péreire - 75017 PARIS	1 924 06 11
- DUFOSSE Gilbert	. 43,Av. Simon Bolivar - 75019 PARIS	1 607 14 51
- DUPLAY Philippe (Gal)	. Rés. Luxembourg - 86,rue Mal Lyautey - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE	3 973 09 54
- GROSSIR Roger	. 27,Av. Daniel Casanova - 94400 VITRY S/ SEINE	1 680 72 19
- GUICHARD Marcel	. 47,rue Faramand - 39600 ARBOIS	84 66 06 52
- JOLY Stéphane	. 5,rue Lambert Naveil - 41100 VENDOME	54 77 04 50
- LAMOUCHE Jean	. 41 rue de la Division Leclerc-94250 GENTILLY	
- LE BERT Guy	. Le MERCURE,27,Avenue Anatole France - 06800 CAGNES sur MER	93 73 71 42
- LECLERC de HAUTECLOCQUE Hubert	. 60,Boulevard Suchet - 75016 PARIS	1 522 83 00
- LE GOASGUEN Charles	. 28,Boulevard de la Mer - PLOUGONVELIN - 29217 LE CONQUET	
- LE TOURNEURS DU VAL Yannick	. MONTAIGU - 53210 ARGENTRE	
- LEONARD-BLANCHET P.	. 147,rue de l'Oradou - 63000 CLERMONT FERRAND	73 91 96 77
- MAILHERBE Henri	. 11,rue du 18 Juin - 94700 MAISONS ALFORT	1 378 11 83
- MERLE Guy	. Route de Poncheral - 19260 TREIGNAC	55 98 06 55
- MONCHAUX Gilbert	. 49,Avenue des Vosges - 67000 STRASBOURG	88 36 33 23
- MULLER Frédéric	. 10,Avenue Voltaire - 30400 LES ANGLÉS	90 25 51 94
- NETTER Lucien	. Résidence PLAISANCE - 1,quai Colonel Renard - 88000 EPINAL	29 82 30 74
- NOAILLETAS L.P.	. 44.Chemin Virebent - 31000 TOULOUSE	61 48 97 30
- TAJAN Francis	. 49,Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny 33130 - BEGLÉS	56 58 95 17
- VERGE Yvette	. 21,rue Bernard Jugault - 92600 ASNIERES	1 793 07 75



*En cette période de chasse,
quel rappel nous offre cette photo...*
